

AGIR EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

RAPPORT
EXTRA-FINANCIER

RAPPORT SUSTAINABILITY 2020



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'investisseur
durable d'un
monde qui change



1

Intégration ESG

— 8-11

2

Stewardship

— 12-33

3

Conduite responsable de l'entreprise

— 34-35

4

Les « 3E »

— 36-41

5

Durable+

— 42-47

6

Notre démarche RSE

— 48-54

L'INVESTISSEUR DURABLE D'UN MONDE QUI CHANGE



Frédéric Janbon

Administrateur directeur général,
BNP Paribas Asset Management
Jusqu'au 30 juin 2021



Sandro Pierri

Administrateur directeur général,
BNP Paribas Asset Management
Depuis le 1^{er} juillet 2021

2020 laissera des blessures profondes dans notre société. Nous avons tous été témoins du coût social élevé de cette crise, en particulier pour les jeunes générations. Malgré les circonstances difficiles dans notre vie professionnelle comme personnelle, nos équipes ont fait preuve d'un engagement sans faille pour continuer de délivrer à nos clients des retours sur investissement durables.

Un scénario de sortie de la pandémie se dessine à l'horizon, mais le monde continuera à en ressentir les effets bien longtemps après la distribution des vaccins. L'instabilité provoquée par la pandémie offre l'opportunité de prendre une nouvelle direction. La transition énergétique, la protection de l'environnement et la croissance inclusive sont des conditions préalables essentielles à une économie durable. En adoptant ainsi une approche systémique et de long terme dans nos décisions d'investissement, nous serons moins susceptibles de nous laisser surprendre par les crises et mieux à même de les gérer.

Engagés de longue date en faveur de l'investissement durable et responsable, nous avons, ces dernières années, réalisé des avancées significatives : aussi bien dans nos processus d'investissement que dans notre offre de produits et nos politiques d'engagement actionnarial,

comme en témoignent les initiatives que nous vous invitons à découvrir dans ce rapport. Nous en retiendrons trois dans ce préambule : le développement d'un modèle de notation ESG propriétaire pour plus de 12 000 émetteurs, la publication des scores ESG et de l'empreinte carbone de nos fonds ouverts, et la catégorisation selon la réglementation européenne SFDR de 80 % des encours de nos fonds ouverts en produits faisant la promotion de caractéristiques ESG (produits dits article 8) ou ayant comme objectif l'investissement durable (produits dits article 9).

Pour affirmer de façon plus visible notre volonté de générer pour nos clients des rendements durables, sur le long terme, et de participer au financement d'un modèle de croissance économique adapté au monde de demain en faisant évoluer notre signature, nous sommes désormais « l'investisseur durable d'un monde qui change ».

Conscientes de leur responsabilité, les équipes de BNP Paribas Asset Management sont aujourd'hui plus que jamais déterminées à agir chaque jour, quel que soit le lieu où nous opérons, en faveur de l'économie durable dont le monde a besoin, tout en protégeant les intérêts de nos clients.



BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EN BREF

BNP Paribas Asset Management (BNPP AM) est le métier de gestion d'actifs de BNP Paribas, un groupe bancaire de premier plan en Europe et de portée internationale. La priorité de BNPP AM est de délivrer, sur le long terme, des retours sur investissement durables à ses clients, en s'appuyant sur une philosophie d'investissement durable distinctive. Les équipes de gestion de BNPP AM concentrent leur développement sur 5 expertises clés : les stratégies actives à forte conviction, la dette privée, les investissements multi-actifs et quantitatifs, les marchés émergents et les solutions de liquidité,

et intègrent une analyse quantitative et fondamentale dans leurs processus d'investissement.

BNP Paribas Asset Management place l'investissement durable au cœur de sa stratégie et de ses décisions d'investissement. Positionné parmi les leaders en investissement thématique, BNPP AM contribue activement à la transition énergétique, à la protection de l'environnement et à la promotion de l'égalité et de la croissance inclusive.

CHIFFRES CLÉS

DIVERSITÉ
DE CLIENTS,
PRODUITS
ET SOLUTIONS

483Md€
d'actifs
sous gestion

500
professionnels de
l'investissement

+ de **40**
équipes de gestion

37*
pays

*Joint Ventures incluses

Notre stratégie globale Sustainability

Jane Ambachtsheer
Responsable Global Sustainability



En 2020, le monde a dû faire face à des défis majeurs et inédits. La pandémie a dominé les discussions et changé la donne du monde que nous connaissons. De nouvelles préoccupations comme la santé, l'accroissement des inégalités occupent le devant de la scène.

Nous avons intégré le thème de la pandémie de Covid dans notre façon d'évaluer les entreprises et dans notre activité de « stewardship » tout en poursuivant notre action sur nos thèmes prioritaires, nos « 3E » : la transition Énergétique, la protection de l'Environnement, l'Égalité et la croissance inclusive.

Voici quelques réalisations dont je suis particulièrement fière cette année :

- Par notre vote, nous nous sommes opposés à 32 % des résolutions proposées par les entreprises (dont 451 résolutions dans 66 entreprises pour des raisons environnementales ou sociales), nous avons soutenu 94 % des résolutions d'actionnaires sur le changement climatique et déposé quatre résolutions sur le lobbying climatique, dont une chez Chevron qui a reçu le soutien de la majorité des actionnaires,
- Nous avons continué à resserrer le seuil d'exclusion de notre politique relative au charbon afin de l'aligner sur le scénario de développement durable de l'AIE¹. Nous excluons désormais plus de 1 000 sociétés de production d'électricité et/ou minières impliquées dans le secteur du charbon,

- Nous avons revu notre méthodologie de notation ESG propriétaire et sélectionné des indicateurs qui ne sont pas seulement importants pour l'activité des entreprises, mais qui sont mesurables, tangibles, d'une qualité et d'une couverture suffisantes, et qui se concentrent sur la « performance » plutôt que sur la « politique »,
- Notre fonds dédié à la transition énergétique a connu un tel succès que nous l'avons fermé lorsqu'il a atteint 1,5 milliard d'euros d'actifs sous gestion (je suis heureuse d'annoncer que nous l'avons récemment rouvert),
- Nous avons commencé à utiliser BNP Paribas 3stepIT pour donner une seconde vie à notre matériel informatique obsolète (BNP Paribas 3stepIT réutilise 97 % des équipements qu'elle traite, le reste étant envoyé vers des installations ISO 14001 pour recyclage).

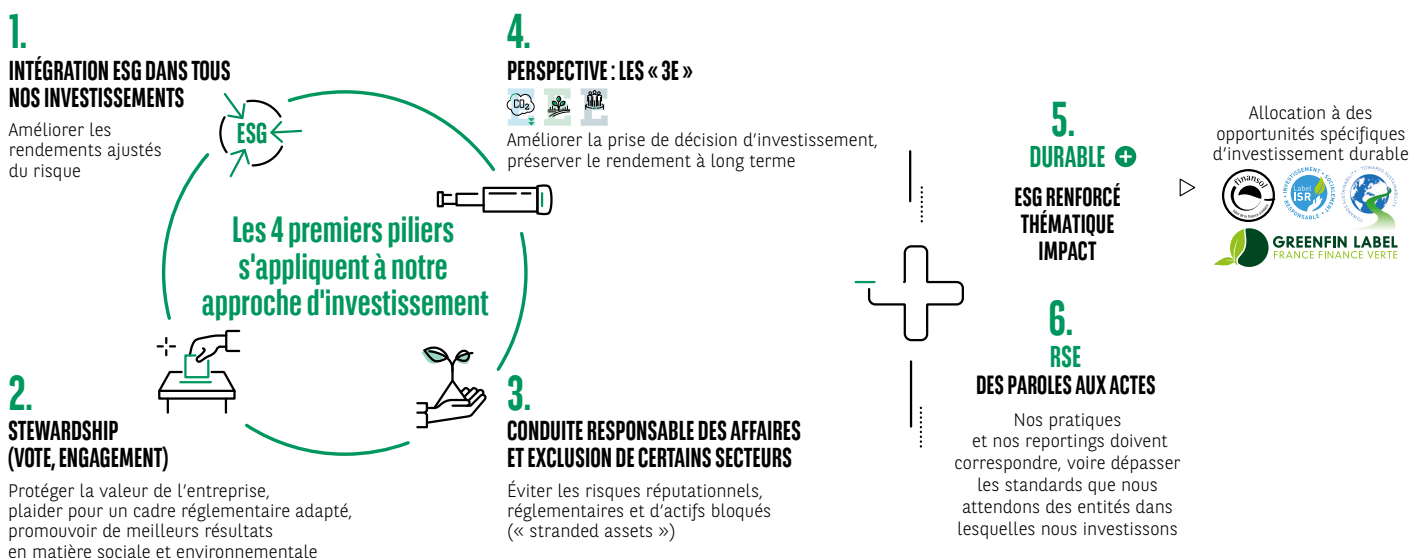
En 2018, nous avons lancé notre programme de transformation durable pour placer le développement durable au cœur de nos activités. Ce programme est maintenant terminé et ses 15 axes de travail achevés. Ce rapport illustre le fruit de notre travail et donne corps à notre approche en partageant des exemples concrets et des bonnes pratiques de nos équipes. J'espère que vous prendrez autant de plaisir à le lire que nous en avons eu à entreprendre ce travail.

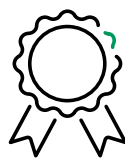
→ DÉCOUVREZ COMMENT JANE AGIT EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

am.bnpparibas.com/investisseur-durable/fr/

¹ Agence Internationale de l'Énergie

LES 6 PILIERS DE NOTRE APPROCHE D'INVESTISSEUR DURABLE





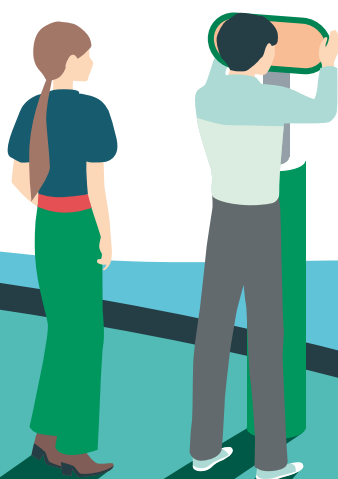
29 RÉCOMPENSES D'INVESTISSEUR DURABLE REMPORTÉES EN 2020, DONT

- Best ESG Manager in Asia
- Best Impact Investing Manager
- Best Application of ESG
- Best ESG Manager
- > Asia Asset Management – Best of the Best Awards / APAC
- Marquee Award – Best ESG Adviser
- > AsianInvestor – Asset Management Awards / APAC
- ESG Strategy of the Year
- > InsuranceAsia News – Institutional Asset Management Awards / APAC
- Best ESG Investors 2020
- > Edbiz International Advisors – Pan Europe Islamic Finance Awards / APAC
- ESG Asset Management Company of the Year, Asia
- > The Asset – Triple A Sustainable Investing Award for Institutional Investor, ETF, and Asset Servicing Provider / APAC
- Best Corporate Sustainability Strategy
- > ESG Investing Awards / pan-Europe
- Investment Leader of the Year: Jane Ambachtsheer
- Thought Leadership paper on Sustainable Investing - EROCI and the tough road ahead for oil
- Infrastructure Fund of the Year
- > Environmental Finance – Sustainable Investment Awards / pan-Europe
- ESG initiative of the Year
- > Money Age – The Asset Management Awards / pan-Europe
- European Thought Leadership of the Year – EROCI and the tough road ahead for oil
- > Funds Europe Awards / pan-Europe
- Best Sustainable & ESG ETF
- > Investment Week Sustainable & ESG Awards / pan-Europe
- ESG / SRI Provider of the Year
- > European Pensions Awards / pan-Europe



1 Intégration ESG

Au cœur de notre activité, nos analystes et gérants de portefeuilles prennent en compte les facteurs ESG pertinents dans tous les processus de gestion, dans l'évaluation des sociétés et des actifs comme dans leurs décisions d'investissement. Ce processus leur permet de cerner des risques ou des opportunités dont les autres acteurs du marché n'ont pas nécessairement connaissance, et qui peuvent leur apporter un avantage comparatif.





En 2020, nous avons élaboré notre méthodologie propriétaire de notation ESG, qui couvre plus de 12 000 émetteurs, et se concentre sur un nombre limité d'indicateurs pertinents pour chaque secteur. Elle est statistiquement rigoureuse, dynamique et prospective et grâce à ces caractéristiques, nos scores constituent un outil puissant pour aider les équipes de gestion à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs. »

Hans Moussavou

Analyste ESG Quantitatif

CARBONE ET ESG : DE NOUVEAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE DANS LES REPORTINGS CLIENTS

12 000

émetteurs
couverts
par notre
méthodologie
propriétaire
de notation
ESG

BNPP AM améliore la transparence de son reporting auprès de ses clients. La société de gestion indique désormais la performance d'un portefeuille d'investissement par rapport à son indice de référence concernant les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) en utilisant un certain nombre de données pondérées par secteur. BNPP AM dispose désormais de **scores quantitatifs ESG** pour 12 000 entreprises. Un **reporting de l'empreinte carbone** couvrant les émissions dites de « scope 1 et 2 »¹ est également inclus dans les fiches d'information des fonds disponibles sur les sites Web commerciaux de BNPP AM.

« Aujourd'hui, les clients sont très conscients des enjeux autour du développement durable – en particulier du changement climatique – et ils sont prêts à les intégrer dans leurs décisions d'investissement. Les clients ne veulent plus seulement des fonds « best-in-class » traditionnels. Ils veulent des stratégies ESG innovantes et ambitieuses adaptées à leurs besoins individuels. On peut citer, à titre d'exemple, les portefeuilles conçus pour contribuer à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Chez BNP Paribas Asset Management, nous sommes bien placés pour les aider. »

Martina Jung

Gérante ISR / Actions européennes de grande capitalisation

PRÊTS POUR SFDR

En 2020, nous nous sommes préparés à l'introduction de la réglementation européenne « **Sustainable Finance Disclosure Regulation** » (SFDR). Son objectif est de flécher l'investissement privé vers l'investissement durable tout en évitant le *greenwashing*, à travers une plus grande transparence de la part des gérants d'actifs sur la façon dont ils gèrent les risques liés au développement durable et les impacts négatifs, tant au niveau de l'entreprise que des actifs. Notre **rapport** détaille notre façon de procéder et nous sommes heureux d'annoncer la catégorisation de 80 % des encours de nos fonds ouverts en produits faisant la promotion de caractéristiques ESG (produits dits « article 8 ») ou ayant comme objectif l'investissement durable (produits dits « article 9 »).



→ DÉCOUVREZ COMMENT MARTINA AGIT EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

am.bnpparibas.com/investisseur-durable/fr/

1. Les émissions sont réparties en trois catégories (ou scopes) dont les proportions peuvent varier en fonction du secteur d'activité de chaque entreprise.

• Catégorie 1 : émissions directes provenant de sources appartenant ou contrôlées par une entreprise.

• Catégorie 2 : émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

• Catégorie 3 : toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises.

RAPPORT SHAREACTION : BNPP AM, SECOND MEILLEUR ACTEUR MONDIAL POUR SA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT DURABLE

Le **rapport** classe 75 gérants dans 17 pays en fonction de leurs approches d'investissement selon quatre thèmes : gouvernance, changement climatique, biodiversité et droits humains. Un bond spectaculaire par rapport au classement 2017 (N° 20). Nous faisons partie des 5 gérants d'actifs notés « A », et le seul à obtenir un score de plus de 75 % pour les catégories gouvernance et biodiversité, témoignant ainsi de l'efficacité de nos politiques renforcées dans ces domaines.



UN RÉSEAU DE CHAMPIONS ESG QUI S'ÉTEND

En 2020, nous avons lancé un réseau de Champions ESG au sein de notre Global Client Group pour compléter le réseau de Champions ESG de nos équipes de gestion. Les Champions ESG, qui suivent une formation dédiée sur le sujet, se réunissent une fois par mois. Ils représentent le point d'entrée des questions ESG auprès des équipes de vente et d'investissement. Ils ont également des objectifs de performance individuelle liés à ces responsabilités. Fin 2020, notre organisation comptait déjà près de 130 Champions ESG.

BNP PARIBAS CAPITAL PARTNERS SIGNE LES PRI

Notre spécialiste de la sélection de gérants alternatifs externes a toujours adhéré à l'approche de BNPP AM en faveur du développement durable, et intégrait déjà les critères ESG dans son processus d'investissement. En signant les PRI, **BNP Paribas Capital Partners** s'aligne sur des normes reconnues, assure une transparence en ligne avec les exigences de ses clients, et ouvre la voie au lancement de produits d'investissement responsables. Cette étape majeure lui permet aussi d'améliorer son approche d'investissement, dans le but d'obtenir de meilleurs rendements pour ses clients tout en contribuant à une économie plus durable.

CHIFFRES CLÉS

331,2Md€
encours intégrant
les critères ESG

130+
Champions ESG

97%
de nos portefeuilles
ont un score ESG
supérieur à celui de
leur indice (de
référence)²

97%
de nos portefeuilles
ont une empreinte
carbone inférieure à
celle de leur indice
(de référence)³

² Cet indicateur porte sur 162 Md€ d'encours. Sont exclus de cette mesure les investissements pour lesquels elle s'avère moins pertinente ou peu significative comme la gestion passive.

³ Cet indicateur porte sur 76 Md€ d'encours. Sont exclus de cette mesure les investissements pour lesquels elle s'avère moins pertinente ou peu significative comme la gestion passive.



CAPITALISER SUR NOS COLLABORATEURS

Nous avons investi massivement pour nous assurer que nos équipes de gérants, comme l'ensemble de nos collaborateurs clés, soient à la pointe des connaissances en matière de développement et d'investissement durables.

- 68 de nos collaborateurs ont obtenu une certification en finance durable, telle que le « Certificate in ESG Investing » (CFA),
- Nous avons poursuivi le déploiement de notre série de vidéos de formation sur l'investissement durable. Des vidéos de 6 à 10 minutes, ce qui correspond à un temps de visionnage adapté et accessible à l'ensemble de nos collaborateurs. Cette formation correspond aujourd'hui à plus de 1 750 heures de formation dispensées,
- Six collaborateurs ont terminé le programme de certification interne développé par BNP Paribas avec l'Institute for Sustainable Leadership de l'Université de Cambridge : « CISL Positive Impact Business Certified Training ». Ce programme dédié à la finance durable est une formation de neuf jours (principalement en ligne), dispensée sur une période de six mois. À l'issue de leur formation, les diplômés deviennent des Pionniers de l'Impact Positif. Ils constituent ainsi une communauté d'experts internes en développement durable qui travaillent au sein du Groupe et qui, dans le cadre de leurs travaux de formation, développent des projets qui stimulent l'impact positif au sein de l'organisation,
- Nous avons invité nos collaborateurs à échanger autour de l'économie circulaire, du changement climatique et de l'impact investing.

GRASFI

La **Global Research Alliance for Sustainable Finance and Investment** (GRASFI) est un réseau mondial de 26 universités de premier plan, créé en 2017 pour promouvoir une recherche académique rigoureuse en matière d'investissement et de finance durable. En tant que partenaire de l'Alliance depuis 2018, et notamment de sa conférence universitaire annuelle, nous accédons à des recherches académiques de premier plan que nos équipes de gestion peuvent utiliser et partager avec nos clients et avec l'ensemble de l'industrie. Chaque année, des prix sont attribués pour les meilleurs travaux de recherche.

Le travail de recherche qui a remporté le grand prix cette année, analyse six agences de notation pour mieux comprendre les différences entre les processus et les notations de chacune, y compris les facteurs inclus dans l'évaluation par chaque agence, la manière dont les facteurs sont mesurés et leurs pondérations au sein de la note globale ESG. Les auteurs ont constaté que la façon dont chaque facteur est mesuré constitue le principal moteur des différences entre les processus de notation des agences. Autrement dit, même si deux agences ou plus s'accordent sur les facteurs à mesurer, la manière dont ces derniers sont mesurés peut conduire à des notations différentes.



C'est l'article le plus complet que j'ai pu lire sur les raisons pour lesquelles les notations ESG peuvent diverger. Il soulève les bonnes questions et est, selon moi, à lire par tous les professionnels de l'investissement. »

Raul Leote de Carvalho

Responsable adjoint de la recherche quantitative



2

Stewardship

RAPPORT STEWARDSHIP



EN 2020, NOS ACTIVITÉS DE STEWARDSHIP ONT ÉTÉ MARQUÉES PAR QUATRE GRANDES TENDANCES QUI S'INSCRIVENT DANS LA DURÉE :

- l'émergence de l'engagement environnemental et social auprès des émetteurs d'obligations souveraines,
- l'intégration dans nos activités des préoccupations croissantes quant à la menace des activités humaines sur la biodiversité,
- l'engagement sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) par nos gérants avec les entreprises détenues en portefeuille qui affichent les scores ESG les plus faibles, comme le veulent nos nouvelles directives d'intégration ESG.
- une attention particulière sur les engagements dans le cadre de Climate Action 100+, et notamment nos actions en matière de lobbying climatique.

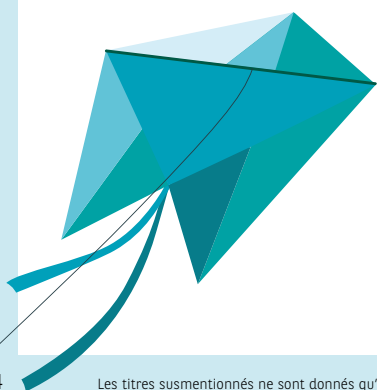
Jusqu'à récemment, nos échanges en tant que détenteurs d'obligations souveraines avec les représentants officiels des gouvernements se limitaient à un dialogue sur leurs émissions d'obligations vertes. Bien qu'il s'agisse pour nous d'une nouvelle pratique, nous avons intensifié nos échanges avec les gouvernements sur les questions ESG en relation avec l'émission de leur dette souveraine. Ces discussions se concentrent sur les plans de transition énergétique nationaux mis en place pour respecter les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris.

Dans un autre registre, l'année 2020 a vu la consolidation des politiques publiques en faveur de la finance durable, avec la mise en œuvre d'une série de mesures initiées en Europe et dans le monde en mars 2018. Alors que les décideurs politiques posent les bases réglementaires du marché de la finance durable à travers le monde, les investisseurs ont renforcé leurs engagements en matière de politiques publiques. Depuis plusieurs années, BNPP AM est un contributeur actif et une voix de premier plan dans ce domaine au sein de l'UE et au-delà.

Les enjeux autour de la biodiversité ne sont pas nouveaux pour nous, mais nous adoptons désormais une approche plus globale. Notre dialogue avec les entreprises reflète l'interdépendance entre la déforestation et le changement climatique, ou entre l'utilisation de l'eau et la dégradation des sols et la perte de biodiversité à l'échelle mondiale. Au cours de l'année 2020, nous avons engagé le dialogue avec 38 entreprises sur des questions de biodiversité.

Depuis 2020, toutes nos stratégies d'investissement ont adopté notre approche de l'investissement durable défini dans notre **Stratégie globale Sustainability** (GSS), dont une composante essentielle est l'intégration ESG. Nos **directives d'intégration ESG** imposent aux gérants de nos portefeuilles actifs d'éviter d'investir dans une société faiblement notée sans échanger avec elle de façon proactive pour améliorer sa notation ESG. C'est pourquoi, nous avons assisté à la naissance de nombreux dialogues axés sur l'amélioration des domaines les plus faibles de la performance ESG entre nos gérants et les entreprises.

Enfin, cette année aura été marquée par la poursuite de nos engagements dans le cadre de Climate Action 100+. Nous avons salué les progrès réalisés par de nombreuses entreprises, comme vous pourrez le lire dans ce rapport.



UN ENGAGEMENT RECONNU

En 2020, Influence Map a publié un **rapport** analysant le lobbying du secteur financier sur la politique de financement durable de l'UE et identifié BNP Paribas Asset Management comme l'une des trois entreprises qui « se démarquent par son engagement actif à promouvoir une politique de finance durable progressiste ». Le rapport souligne les appels à l'action de BNPP AM pour parvenir à un système financier durable et pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, ainsi que son soutien constant aux objectifs du plan d'action de l'UE pour la finance durable depuis 2018.



BIENVENUE MICHAEL,
MERCI HELENA



En mars 2021, Michael Herskovich est nommé Responsable Stewardship de BNPP AM.

Michael était Responsable de la Gouvernance d'entreprise de BNPP AM depuis 2009. Expert de longue date dans le domaine du Stewardship, il a joué un rôle essentiel dans l'élaboration de notre stratégie Stewardship et a plus récemment apporté une contribution significative à l'élaboration de notre modèle propriétaire de notation ESG. Il travaille en étroite collaboration avec les gérants de portefeuilles dans le cadre du vote par procuration et de l'engagement. Cette collaboration se renforcera encore à mesure que nous resserrerons les liens entre les équipes de gestion et de stewardship. Michael est

membre du conseil d'administration de l'International Corporate Governance Network (ICGN) et Président du Comité de gouvernance d'entreprise de l'Association Française de la Gestion financière (AFG), ainsi que Président du comité de gouvernance d'entreprises internationales, au sein du Conseil des Investisseurs Institutionnels (CII).

Michael remplace Helena Viñes Fiestas, qui quitte BNPP AM après 10 ans de carrière au sein de l'entreprise pour prendre de nouvelles responsabilités en tant que membre du conseil d'administration de la Comisión Nacional del Mercado de Valores (« CNMV »), le régulateur espagnol du marché des valeurs mobilières.

Nous sommes très reconnaissants envers Helena de sa contribution majeure à l'investissement responsable et à la finance durable au sein de BNPP AM. En tant que Responsable Adjointe du *Sustainability* Centre et Responsable *Stewardship & Policy*, Helena a joué un rôle essentiel dans le développement de notre stratégie globale *Sustainability* publiée en 2019, et a dirigé notre équipe de recherche ESG pendant de nombreuses années, notamment en supervisant le lancement de notre première stratégie sur le changement climatique en amont de la COP21. Helena a représenté le groupe BNP Paribas au sein de la Plateforme de l'UE sur la Finance Durable et continue d'être le rapporteur pour l'un des groupes de travail.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CLIMATE ACTION 100+

Un élément important de notre stratégie de *stewardship* pour lutter contre le changement climatique est notre participation active à l'initiative **Climate Action 100+** (CA100+), une coalition d'investisseurs ayant pour but d'influencer les plus grandes entreprises émettrices de gaz à effet de serre sur le plan mondial. L'année 2020 a vu la création du **Climate Action 100+ Net-Zero Company Benchmark**, un indice de référence, auquel nous avons contribué, et qui définit des indicateurs clés pour évaluer l'alignement des plans d'actions des émetteurs vers la neutralité carbone et contribuer à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels comme le veut l'Accord de Paris.

C'est le premier indice de référence qui aborde quatre domaines clés pour BNPP AM comme pour les autres investisseurs européens : chiffre d'affaires « vert » (taxonomie de l'UE pour les entreprises européennes), alignement du capital (une deuxième étape consistera en l'utilisation de la taxonomie de l'UE comme référence, étant donné que les entreprises européennes devront rendre compte chaque année de leur alignement en matière de dépenses d'investissement), lobbying des entreprises sur le climat et transition juste.

Notre GSS énonce clairement notre objectif « d'apporter une contribution substantielle à la transition vers une énergie à faible émission de carbone », et déclare que l'un des moyens d'y parvenir est d'encourager les entreprises dans lesquelles nous investissons « à aligner leurs stratégies sur les objectifs de l'Accord de Paris ». Nous agissons pour le compte de nos clients par le biais du vote par procuration, du dialogue que nous entretenons avec les entreprises dans lesquelles nous investissons et de nos activités de plaidoyer relatif aux politiques publiques.

La plupart de nos échanges actuels avec les émetteurs se concentrent sur les domaines clés de ce nouvel indice de référence et sur l'alignement avec l'Accord de Paris des pratiques de lobbying climatique des entreprises.

Amériques

Aux États-Unis, nous avons eu l'honneur de prendre la codirection du dialogue mené avec Exxon Mobil au nom de CA100+, aux côtés de CalPERS. Nous participons également activement aux dialogues CA100+ avec trois compagnies de distribution d'électricité, Southern Company, Duke et Dominion, et avons rejoint les équipes chargées de la relation avec Chevron et Delta Airlines.

Les trois entreprises de distribution d'électricité ont désormais annoncé des engagements pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, (annonce de Duke en 2019 et de Southern et Dominion en 2020). Notre dialogue avec Southern Company continue d'être particulièrement productif, notamment à travers un échange avec le PDG de la société, durant lequel nous avons évoqué l'intégration de paramètres liés au climat dans son propre plan de rémunération à long terme.

Europe

Tout au long de l'année 2020, nous avons mené ou co-mené un dialogue avec Iberdrola, Naturgy, Peugeot, Repsol, Saint-Gobain et Total dans le cadre de l'initiative CA100+. Nous avons également joué un rôle clé dans le dialogue avec Renault et Air France.

Nos échanges avec Total se sont intensifiés en 2020, et son président-directeur général a répondu personnellement aux attentes de CA100+, appelant à une stratégie climatique plus ambitieuse. Ce dialogue productif a débouché sur une déclaration conjointe publiée en mai, dans laquelle Total a annoncé trois engagements majeurs. La compagnie pétrolière s'est engagée à atteindre la neutralité carbone pour ses activités mondiales d'ici à 2050 (émissions Scope 1 et 2) ainsi qu'en Europe pour ses émissions Scope 3, et des étapes intermédiaires dans le reste du monde. L'entreprise a porté la part de ses futurs investissements en capital dédiés à l'électricité bas carbone à 20 % d'ici à 2030 au plus tôt, et s'est engagée à appliquer systématiquement un test de sensibilité à 100 dollars/t de CO₂e lors de l'allocation de son budget d'investissement. Enfin, Total informera chaque année publiquement les actionnaires des progrès réalisés et révisera ses objectifs et sa stratégie en matière de climat au moins tous les cinq ans.

LA DÉCARBONATION DES TRANSPORTS EST ESSENTIELLE POUR ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE.

Alors que notre dialogue avec Total remonte à quelques années, 2020 a vu le début d'un échange fructueux avec deux sociétés espagnoles fournisseuses d'électricité et de gaz naturel, Naturgy et Iberdrola. Notre objectif était d'encourager ces entreprises à surperformer par rapport au **Climate Action 100+ Net-Zero Company Benchmark**.

Iberdrola a répondu positivement et ouvertement, démontrant ainsi son leadership dans le secteur. La société s'est engagée à la neutralité carbone d'ici à 2030 en Europe (émissions Scope 1 et 2) et globalement d'ici à 2050. Elle vise également le zéro net carbone pour les émissions de scope 3 d'ici à 2050. Ses objectifs de scope 1 et 2 sont certifiés par la *Science Based Target Initiative* (SBTi). Concernant le scope 3, Iberdrola est dans l'attente de nouvelles directives de la SBTi, notamment relatives à la réduction des émissions de CO₂, (par exemple les niveaux de compensation autorisés).

En décembre 2020, Iberdrola a relevé son ambition en s'engageant à réduire son intensité d'émissions à 50 g CO₂e/kWh d'ici à 2030, soit la moitié du seuil de

production d'électricité selon la taxonomie de l'UE au moment où nous écrivons. Son objectif de réduction des émissions scope 1, 2 et 3 est de 43 % d'ici à 2030, depuis 2017, en ligne avec une trajectoire de 1,5°C.

Iberdrola est l'une des premières entreprises européennes à intégrer publiquement la taxonomie de l'UE dans sa stratégie et à établir un objectif par rapport à celle-ci. De 2020 à 2025, Iberdrola allouera 75 à 81 %⁴ de son plan d'investissement total (75 milliards d'euros) à des investissements alignés sur la taxonomie de l'UE.

Fin 2020, Saint-Gobain a publié sa stratégie de transition pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Dans ce cadre, la société a fixé de nouveaux objectifs à horizon 2030, validés par la SBTi, pour les émissions de scope 1 et 2 (33 % de réduction) et les émissions de scope 3 (16 % de réduction des émissions absolues par rapport aux niveaux de 2017). Par ailleurs, Saint-Gobain s'est engagé à allouer en R&D et en investissements destinés à soutenir ses efforts de transition, 100 millions d'euros par an, et ce jusqu'en 2030.

Le secteur des transports

La décarbonation des transports est essentielle pour parvenir à la neutralité carbone. Le transport est responsable d'environ un quart de la consommation mondiale d'énergie. BNPP AM dirige le dialogue avec Peugeot pour le compte de la coalition CA100+, et travaille main dans la main avec des investisseurs de premier plan dans les échanges avec Renault et Air France.

Un dialogue très fluide s'est instauré avec Peugeot ; la société a toujours répondu avec une franche volonté de s'améliorer. Peugeot a obtenu la certification de ses objectifs carbone scope 1 et 2 par la SBTi et a établi des objectifs de scope 3. La fusion de facto de Peugeot avec FCA en une nouvelle société appelée Stellantis a interrompu le dialogue visant à assurer un engagement ferme en faveur de la neutralité carbone d'ici à 2050 et de l'intégration de la taxonomie de l'UE comme variable clé dans sa stratégie de transition. Ces deux points seront réintroduits dans nos échanges avec la nouvelle entité parallèlement à l'indice de référence CA100+ récemment publié, et aux discussions sur les positions et la stratégie en matière de politique publique de la future entreprise relatives au changement climatique.

4. Note d'Iberdrola : Le pourcentage de 75 % pourrait potentiellement augmenter jusqu'à 81 % si l'on inclut deux autres États américains, qui seront sur la trajectoire de la décarbonation d'ici à 2025.
Ref. https://www.iberdrola.com/wcorp/gc/prod/en_US/inversores/docs/Outlook_2020_2025_Financial_Management_3.pdf

ENCOURAGER LES ENTREPRISES DANS LESQUELLES NOUS INVESTISSONS « À ALIGNER LEURS STRATÉGIES SUR LES OBJECTIFS DE L'ACCORD DE PARIS. »

Au cours des deux dernières années, nous avons engagé un dialogue collectif avec Air France et Renault. Notre engagement auprès de Renault a franchi une étape importante cette année lorsque l'entreprise s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 pour ses activités européennes, ce qui représente 68 % de son chiffre d'affaires 2020. Renault s'est également engagé à réduire ses émissions de 50 % par rapport à 2010 dans les 10 prochaines années. Air France a également réalisé des progrès dans trois domaines. La société travaille à la présentation de ses objectifs pour la certification SBTi et à la publication de son premier rapport *Task Force on Climate-related Financial Disclosures* (TCFD), qui inclura sa stratégie pour parvenir à la neutralité carbone, et l'augmentation de l'utilisation des biocarburants dans ses opérations. En raison de la pandémie et de son impact sur les compagnies aériennes, le dialogue a été suspendu.

Au cours de l'année 2020, nous avons poursuivi nos échanges avec Danone qui déploie une stratégie climatique depuis plusieurs années et a atteint ses objectifs d'émissions scope 1, 2 et 3 en 2019, avec cinq ans d'avance sur le calendrier. Dans ses efforts pour intégrer les enjeux climatiques dans l'activité de la société, Danone est allé plus loin en communiquant le coût des émissions carbone de ses bénéfices avec un Bénéfice Net par Action (BNPA) ajusté du coût du carbone.

Nous saluons également ses efforts pour aligner ses activités sur la trajectoire 1,5° C. Les discussions ont porté sur une bonne compréhension de sa chaîne de valeur (en amont et en aval), sa stratégie pour atteindre la neutralité carbone (y compris la séquestration du carbone dans les sols et les crédits carbone), et les méthodologies sous-jacentes pour y parvenir. Enfin, Danone inclut pour la première fois une analyse de scénarii dans son **Document de Référence 2020**, une *best practice* selon les recommandations de la TCFD.

Dans la région Asie-Pacifique

Nous avons mené le dialogue au nom de CA100+ avec PTT Public Company et soutenu les investisseurs qui menaient l'engagement avec la China National Offshore Oil Corporation (CNOOC) et la société Anhui Conch, spécialisée dans la production de ciment. Cette année, nous avons également pris la tête de l'engagement avec deux autres sociétés : Sinopec et Power Asset Holdings. Dès son lancement, nous avons introduit le **Climate Action 100+ Net-Zero Company Benchmark**, dans les échanges que nous conduisons avec PTT, Sinopec et Power Asset Holdings.

Le dialogue avec les compagnies pétrolières et gazières chinoises Sinopec et CNOOC s'est avéré encourageant, notamment en raison de l'engagement de la Chine à parvenir à la neutralité carbone d'ici à 2060. Les deux entreprises travaillent à la définition de leur stratégie de transition pour atteindre cet objectif. Nous nous réjouissons de poursuivre ce dialogue au fur et à mesure des avancées de ces entreprises vers la neutralité carbone et de leurs plans concrets en faveur de la transition climatique.

L'ALIGNEMENT DU LOBBYING CLIMATIQUE DES ENTREPRISES

Les activités de lobbying des entreprises qui sont incompatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris présentent des risques importants pour les investisseurs et pour nos économies. En effet, les retards accumulés dans la mise en œuvre de cet Accord augmentent les risques physiques engendrés par le changement climatique, menacent la stabilité économique et introduisent de l'incertitude et de la volatilité dans nos portefeuilles. Les associations professionnelles et autres organisations politiquement actives qui agissent au nom des entreprises mais qui, malheureusement, s'opposent trop souvent au progrès sont particulièrement préoccupantes. Nous pensons que l'alignement du lobbying climatique sur les objectifs de l'Accord de Paris aide à atténuer ces risques et contribue positivement à la valeur à long terme de nos portefeuilles d'investissement.

En 2018, avec l'IIGCC, l'Église d'Angleterre et AP7, nous avons publié les « **Attentes des investisseurs européens en matière de lobbying climatique des entreprises** ». Ce document a servi de base aux discussions entre les investisseurs qui font partie de Climate Action 100+ et 57 des plus grands émetteurs de gaz à effet de serre européens. **Ces attentes sont au nombre de quatre** : l'engagement des entreprises à faire pression en faveur des objectifs de l'Accord de Paris, l'évaluation de l'alignement du lobbying direct et indirect sur

ces objectifs, la prise de mesures correctives en cas de désalignement, et la transparence sur ces efforts.

Les investisseurs sont parvenus à un accord avec 20 grandes entreprises européennes pour aligner leurs activités de lobbying sur l'Accord de Paris, y compris l'engagement de publier des rapports. Plusieurs d'entre elles, dont BP, Shell, Equinor, Eni et Total, ont par la suite quitté certaines associations professionnelles américaines où elles ont identifié des divergences irréconciliables sur la politique climatique.

Nous avons ensuite porté notre attention sur les États-Unis :

- En 2019, en collaboration avec Ceres et Boston Trust Walden, nous avons contribué à l'élaboration d'une lettre adressée aux 47 entreprises américaines membres de Climate Action 100+, présentant **nos attentes** pour le compte de 200 investisseurs institutionnels gérant 6500 milliards de dollars. Plus de la moitié des entreprises ciblées ont réagi,

- En 2020, nous avons participé à la coordination d'une **lettre de suivi** pour chacune de ces entreprises,
- Nous avons rédigé et soumis une nouvelle résolution d'actionnaires lors de l'assemblée générale de Chevron pour lui demander d'aligner son lobbying climatique sur l'Accord de Paris. Elle a obtenu un vote historique à la majorité,
- Nous aidons également à coordonner les engagements des investisseurs sur ce sujet via Ceres et l'Interfaith Centre on Corporate Responsibility (ICCR). Notre résolution est utilisée par d'autres investisseurs comme modèle pour soumettre leur propre résolution.



En 2020, nous avons été le principal auteur d'une nouvelle résolution d'actionnaires visant à obtenir un rapport sur le lobbying climatique d'Exxon Mobil, Chevron, Delta Airlines et United Airlines. Notre résolution a fait l'objet d'un vote majoritaire à 53,5 % lors de l'assemblée générale de Chevron (**une première pour une proposition liée au climat vis-à-vis de Chevron**), d'un vote à 46 % chez Delta Airlines et à 31,5 % chez United Airlines. Nos propositions ont été soutenues par CA100+ et par CalPERS. Nous considérons ces résultats comme une preuve solide de la valeur accordée à ces informations par les investisseurs, d'autant qu'il s'agissait d'une résolution inédite encore jamais présentée par un investisseur.

Elle met en lumière le fossé qui sépare les ambitions nationales de la mise en œuvre de l'Accord de Paris : « Des écarts critiques subsistent entre les engagements des gouvernements nationaux et les mesures nécessaires pour prévenir les pires effets du changement climatique. Les entreprises ont un rôle important et constructif à jouer pour permettre aux décideurs politiques de combler ces lacunes. »

Contrairement aux résolutions portées sur ce sujet par les investisseurs depuis une décennie, axées sur la supervision du conseil d'administration et la publication complète des dépenses de lobbying, notre résolution va un cran plus loin. Le contenu du lobbying des entreprises sur le changement climatique – en particulier le lobbying indirect par le biais d'associations professionnelles et autres organisations de plaidoyer en matière de politiques publiques – est généralement indisponible pour les investisseurs. À travers cette résolution, nous cherchons ainsi à faire évaluer les efforts de lobbying de chaque entreprise par rapport à l'objectif de température fixé par l'accord de Paris, par le seul organe indépendant ayant accès aux informations nécessaires pour cette analyse approfondie, à savoir le conseil d'administration.

Bien que de nombreuses entreprises intègrent des processus internes pour s'assurer que leurs activités de lobbying sont alignées sur les intérêts à long terme de l'entreprise, notre résolution leur demande d'utiliser l'objectif « bien inférieur à deux degrés » de l'Accord de Paris comme boussole pour guider leur activité de lobbying en matière de changement climatique.

À la fin de l'année, Chevron a publié **un rapport** sur le lobbying climatique en réponse au vote majoritaire historique sur notre résolution. Le rapport indique que Chevron utilisera ses capacités, ses actifs et son expertise pour réaliser des progrès vers la neutralité carbone de l'Accord de Paris. Le rapport de Chevron présente des points saillants de ses récents engagements auprès de quatre associations professionnelles américaines en matière de politique climatique, expliquant qu'il a participé à la création d'un Comité de pilotage du carbone au sein d'une organisation et a contribué à déplacer l'opposition historique de ce groupe sur la tarification du carbone vers l'évaluation des propositions au cas par cas. Le rapport fournit également des détails sur les travaux liés au climat entrepris par 18 associations professionnelles américaines et, bien que ces descriptions se concentrent exclusivement sur des efforts positifs, elles constituent la preuve d'une analyse spécifique conduite en réponse à notre résolution. Le rapport note également que la société prend en compte le lobbying climatique dans son évaluation des associations professionnelles.



Même si le rapport de Chevron ne répond pas aux normes de certaines grandes compagnies pétrolières européennes, et n'aborde pas tous les éléments de notre résolution, la société reste ouverte à nos propositions et souhaite améliorer sa transparence en matière de lobbying. Notre dialogue très constructif avec l'entreprise se poursuit.

Début 2020, Exxon s'est vu accorder l'autorisation par la Securities and Exchange Commission d'exclure notre résolution des votes de son AG, malgré nos longues objections écrites. Nous avons donc à nouveau soumis notre résolution pour la saison des votes 2021.

Nous avons également rencontré Delta Airlines et United Airlines pour discuter de notre résolution, ainsi que ConocoPhillips et Walmart. ConocoPhillips a publié un bref rapport sur son site Web et Walmart nous a mis en relation avec la **Business Roundtable**, qui nous a fourni un aperçu de sa nouvelle politique sur le changement climatique et pour laquelle nous avons pu faire part de nos remarques. Nous avons également signé une lettre d'investisseurs adressée à Boeing concernant la législation climatique dans l'État de l'Oregon.

AIDER LES ENTREPRISES À ÉLIMINER PROGRESSIVEMENT LE CHARBON

Notre politique charbon constitue un élément fondamental de nos efforts pour aligner progressivement nos portefeuilles sur les objectifs de l'Accord de Paris. Le cœur de cette politique est d'aligner l'intensité carbone pour la production d'électricité dans nos portefeuilles sur le Scénario de Développement Durable de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) d'ici à 2025. La nécessité de passer d'une énergie à haute intensité carbone à une énergie à faible émission est particulièrement préoccupante en Asie, où le charbon reste la principale source pour produire de l'électricité et où les services publics représentent 23 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre⁵.

Nous nous engageons auprès des entreprises en portefeuille impliquées dans la production d'électricité à partir du charbon pour vérifier leur intensité d'émissions et les encourager dans leurs objectifs de décarbonation. Le seuil actuel d'intensité carbone de la production d'énergie fixé par notre politique est de 463 g CO₂e/KWh, avec une réduction progressive jusqu'à l'objectif de l'AIE, soit 346 g CO₂e/KWh.

En Asie, des entreprises, bien qu'elles n'aient pas respecté notre seuil, ont pris des engagements crédibles pour réduire leur dépendance au charbon à un niveau compatible avec le scénario de l'AIE. Nous suivons de près la mise en œuvre de leurs plans de décarbonation.

Dans le cadre de la revue annuelle de notre liste d'émetteurs sous surveillance, nous réévaluons toutes les entreprises concernées et engageons avec elles le dialogue. En 2020, nous avons constaté à la fois des progrès tangibles, comme pour CLP Holdings, et un manque de progrès pour deux entreprises, avec pour conséquences leur placement sur notre liste d'exclusion, et la cession de nos titres.

Le cas de CLP Holdings illustre les avantages du dialogue. CLP Holdings a en effet réalisé des progrès louables. La société a développé une stratégie climatique conforme aux recommandations de la TCFD. Elle a resserré son objectif de décarbonation pour 2050 en fixant une réduction des émissions de 80 % par rapport aux niveaux de 2007 et en fixant de nouveaux objectifs intermédiaires pour 2030 et 2040 à réviser au moins tous les cinq ans. Elle s'est engagée à ne plus utiliser d'électricité produite à partir du charbon et à éliminer progressivement tous ses autres actifs à base de charbon.

5. Source : International Energy Agency (IEA) World Energy Outlook 2020.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Préserver la biodiversité de la planète est une priorité. Cette préoccupation n'est pas nouvelle pour BNPP AM, nos travaux sur la déforestation et le changement climatique, par exemple, ciblent deux des principaux facteurs à l'origine de la perte de biodiversité mondiale, mais d'autres enjeux sont à prendre en compte.

Les pesticides systémiques, en particulier les néonicotinoïdes, sont associés à des baisses alarmantes des pollinisateurs, y compris les insectes et les oiseaux, depuis des années. Nous avons contribué à l'organisation d'une réunion d'investisseurs avec la société PepsiCo et deux scientifiques de premier plan pour discuter de l'impact mondial de ces pesticides. L'amorce du dialogue a permis de poser les bases d'une compréhension commune de l'état actuel de la science et a notamment contribué à faire évoluer le point

de vue de l'entreprise sur ces pesticides omniprésents. Ainsi, ces échanges ont incité PepsiCo à créer un groupe de travail Neonic au sein de son Global Pesticide Council, un groupe composé de hauts dirigeants de l'entreprise chargé de surveiller et d'évaluer les problèmes de pesticides, et qui dirige les politiques et les programmes de PepsiCo.

Au cours de l'année 2020, nous avons engagé le dialogue avec 38 entreprises sur des questions de biodiversité allant de l'agriculture régénérative à l'utilisation de pesticides, en passant par la préservation de la réserve naturelle de l'Arctique. Les secteurs couverts incluent la finance, la chimie, les services aux collectivités, l'exploitation minière, le papier et la sylviculture, ainsi que les entreprises du secteur de l'alimentaire et des boissons.

La plupart des entreprises n'ont pas encore de stratégie dédiée à la biodiversité et ont, tout au plus, des programmes sur la biodiversité couvrant une petite part de leurs activités. Une grande partie de notre travail vise à les encourager à développer une réflexion stratégique sur la manière de traiter leurs impacts négatifs sur la biodiversité.

La société Solvay en est un bon exemple. Celle-ci s'est récemment engagée à réduire la pression qu'elle exerce sur la biodiversité de 30 % d'ici à 2030, principalement en matière d'émissions de carbone, d'eutrophisation de l'eau douce, d'écotoxicité marine et d'acidification des sols. Par exemple, la société a commencé à réduire le niveau de pollution de ses installations en réduisant son intensité lumineuse la nuit.

ZOOM SUR LA TASKFORCE ON NATURE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES

Nous sommes ravis de voir la question de la biodiversité à l'agenda des investisseurs institutionnels et des entreprises. En 2020, un groupe de travail sur l'information financière liée à la nature (« **Taskforce for Nature Related Financial Disclosures** » – TNFD) a été mis en place, avec un rôle de leadership et une participation active du Groupe BNP Paribas. La TNFD définira un cadre de reporting permettant à l'industrie financière d'identifier, de mesurer et de réduire ses différents impacts sur la biodiversité. Cet effort est calqué sur celui de la TCFD, dédiée au climat, mais aura une portée beaucoup plus large.

LES DONNÉES D'IMPACT DES ENTREPRISES SUR LA BIODIVERSITÉ : UN ENJEU CRUCIAL

Au cours du premier trimestre 2020, en collaboration avec d'autres asset managers, nous avons lancé un appel à manifestation d'intérêt dans le but de développer et de mettre en œuvre un outil innovant de mesure de l'impact des investissements sur la biodiversité à grande échelle. Le processus a été guidé par un ensemble de principes pour le développement d'outils de recherche, et nous sommes reconnaissants du soutien des experts Global Canopy, WWF, ZSL, CDC Biodiversité,

UNEP WCMC, and Capitals Coalition, pour ne citer que quelques partenaires clés qui ont contribué à l'initiative. Un consortium de deux organisations, Iceberg Data Lab et I Care & Consult, a été sélectionné pour développer l'outil ; les travaux sont en cours. Pour renforcer notre action, nous avons également lancé une déclaration publique d'investisseurs qui a reçu le soutien de 30 investisseurs institutionnels gérant 7 000 milliards d'euros d'actifs.

La pollution lumineuse est une véritable menace pour la biodiversité et est encore à peine abordée par les entreprises de produits chimiques.

Alors que les entreprises de produits chimiques délaissent les matières premières fossiles au profit de la chimie biologique, elles s'exposent au risque de surexploitation des sols.

Consciente de cela, l'entreprise Croda s'est engagée à économiser plus de terres qu'elle n'en utilise d'ici à 2030. Notre dialogue avec les entreprises de produits chimiques vise à mieux comprendre comment chacune d'entre elles prévoit de réduire significativement son impact négatif sur la biodiversité. Nous les encourageons également à augmenter leurs objectifs liés à l'eau, et ce, sur des bases scientifiques.

Pour préserver la nature, nous devons préserver les terres, en particulier les zones non touchées qui restent des habitats critiques pour la faune et la flore sauvages. Nous avons par exemple participé à un dialogue avec Bank of America pour la convaincre de ne pas financer

des opérations dans la réserve naturelle de l'Arctique. La banque a finalement annoncé qu'elle ne fournirait pas de financement pour les activités d'exploration ou de production de pétrole en Arctique. Elle était la dernière banque américaine à le faire. L'un des premiers actes officiels du Président Biden a été de placer un moratoire temporaire sur le forage dans l'Arctique.

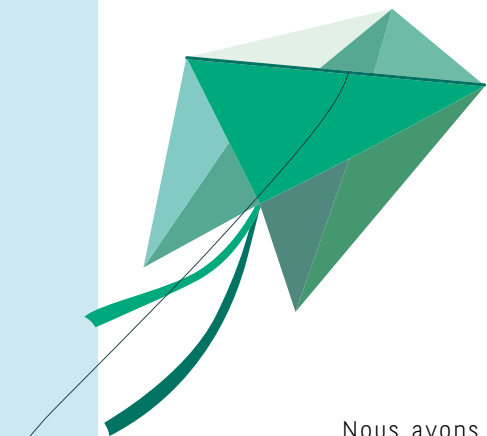
Nous travaillons également avec d'autres investisseurs pour développer un engagement collectif axé sur la perte de la biodiversité, et avons été ravis de présider la première réunion d'un groupe de travail informel coordonné par les PRI sur le sujet. Nous avons également contribué à l'élaboration du [Ceres Investor Guide to Deboisement and Climate Change](#), dans le cadre du *Investor Action on Biodiversity*, un document de travail des PRI. Nous avons également pris part aux [PRI's Investor Expectations for the Aviation Sector](#), développées pour CA100+. Nous y avons notamment souligné la nécessité de tenir compte des impacts sur la biodiversité lors de l'évaluation des carburants d'aviation durables.

Mettre fin à la déforestation

La déforestation est à la fois l'une des causes du changement climatique et de la perte de biodiversité. Cet enjeu est au centre de nos travaux, conformément à notre GSS. C'est pourquoi, en 2020, nous avons entrepris le dialogue avec 16 entreprises sur trois produits de base : le soja, la viande d'origine bovine et l'huile de palme.

Nous avons dialogué avec les négociants de matières premières à la recherche d'un engagement clair pour mettre fin à la déforestation dans la région brésilienne du Cerrado. Cette région, de la taille de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne réunies, est devenue une zone de production de soja en plein essor. Par ailleurs, le Cerrado abrite plus de 1 600 espèces de mammifères, d'oiseaux et de reptiles, et plus de 10 000 espèces de plantes, dont près de la moitié ne se trouvent nulle part ailleurs dans le monde.

Nous avons également participé à une initiative d'investisseurs ciblant les principaux transformateurs de viande brésiliens JBS, Marfrig et Minerva.



Nous avons joué un rôle de premier plan lors d'une réunion conjointe avec ces trois entreprises pour discuter de leurs efforts respectifs pour retracer leurs chaînes d'approvisionnement, suivie de lettres au cours de l'été demandant des engagements formels assortis de délais pour une traçabilité complète.

En effet, la traçabilité exhaustive de chaque matière première est essentielle pour mettre fin à la déforestation. Cependant, la complexité des chaînes de valeur de la viande bovine et du soja rend cette traçabilité extrêmement difficile. Actuellement, il n'existe pas de mécanismes permettant de retracer entièrement les fournisseurs indirects dans ces chaînes très complexes.

Depuis quelque temps, nous menons un dialogue constructif avec Carrefour, le géant français de la distribution alimentaire, dans le cadre de la coalition d'investisseurs PRI CERES Sustainable Forest. Signataire du Manifeste de Cerrado, Carrefour qui s'engage auprès des distributeurs de viandes et de soja, a réalisé des progrès louables. Mais la société reste confrontée à des défis en matière de traçabilité des fournisseurs indirects. Carrefour a rejoint la Forest Positive Coalition of Action, menée par 18 entreprises membres du Consumer Goods Forum représentant ensemble 18 000 milliards de dollars de valeur marchande. Leur objectif est double : tirer parti de l'action collective pour mettre fin à la

déforestation, à la dégradation et à la conversion forestières des principales chaînes d'approvisionnement des produits de base, tout en soutenant la gestion, la conservation et la restauration durables des forêts.

Nous avons eu des discussions similaires avec Casino, un autre distributeur alimentaire français, qui a une présence locale au Brésil et qui est confronté aux mêmes difficultés. Casino et Carrefour ont annoncé en novembre 2020 qu'ils intégreraient des clauses dans les contrats de leurs fournisseurs, afin de cesser d'acheter du soja à partir de terres déboisées dans la région du Cerrado à partir du 1^{er} janvier 2021.

BNPP AM siège au Technical Advisory Group de la ZSL SPOTT huile de palme et pâte à papier. Créé par ZSL (Société zoologique de Londres), SPOTT (*Sustainability Policy Transparency Toolkit*) évalue la transparence des producteurs, des transformateurs et des négociants de matières premières concernant leur organisation, leurs politiques et leurs pratiques liées aux questions ESG. SPOTT compare chaque année les entreprises de sylviculture tropicale, d'huile de palme et de caoutchouc naturel sur plus de 100 indicateurs sectoriels pour mesurer leurs progrès au fil du temps. Dans le cadre de cette initiative, nous avons contacté trois sociétés indonésiennes et malaisiennes de matières premières agricoles incluses dans nos portefeuilles pour les encourager à

dialoguer avec la ZSL SPOTT, en vue d'évaluer la transparence de leurs producteurs et négociants en matières premières agricoles.

Notre responsable stewardship pour les Amériques est membre d'un groupe consultatif multipartite, chargé d'éclairer l'élaboration de la stratégie de la Norway's International Climate and Forest Initiative (NICFI) visant à lutter contre la finance qui contribue à la déforestation.

Eau, exploitation minière et résidus

L'un des objectifs de notre GSS est d'améliorer la gestion efficiente de l'empreinte eau de nos portefeuilles d'investissement, avec une attention particulière pour les zones soumises à des contraintes hydriques et les secteurs qui consomment beaucoup d'eau. Nous travaillons également à la mesure et au reporting de l'empreinte eau de nos portefeuilles.

Nous commençons à mobiliser les entreprises de secteurs fortement consommateurs d'eau opérant en zone de stress hydrique, en vue d'améliorer significativement la gestion efficiente de cette ressource tout en assurant son accès aux populations locales. Nous avons commencé par demander aux entreprises minières de mieux gérer leurs résidus.

NOUS TRAVAILLONS ÉGALEMENT À LA MESURE ET AU REPORTING DE L'EMPREINTE EAU DE NOS PORTEFEUILLES.

Nous avons rencontré huit sociétés minières en 2020 à la suite de la publication du Global Industry Standard on Tailings Management, élaboré par un groupe d'experts pluridisciplinaire et qui vise à prévenir des défaillances catastrophiques et à améliorer la sécurité des installations de dégazage des mines dans le monde entier. Cette publication constitue un tournant majeur en termes de transparence, de responsabilité et de protection des droits des personnes affectées par les projets. Nous avons discuté de ces changements avec les entreprises pour identifier les principaux défis liés à la mise en œuvre de ces nouvelles normes. La plupart des entreprises que nous avons rencontrées font partie de la **Global Tailings Review**, lancée conjointement par le Conseil international des mines et métaux (ICMM), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et les Principes pour l'investissement responsable (PRI), et qui vise à analyser les pratiques des sociétés minières pour établir une norme internationale. Cette initiative est née suite à la rupture du barrage de Brumadinho au Brésil, exploité par l'entreprise Vale en 2019. Les sociétés étaient pleinement conscientes des changements attendus dans la gouvernance. Elles soutiennent des normes plus strictes pour restaurer la confiance dans le secteur minier. Les membres de l'ICMM ont confirmé que la mise

en œuvre de cette norme serait finalisée dans un délai de trois ans pour tous les barrages classés dans la catégorie des conséquences potentielles extrêmes et très élevées, et dans un délai de cinq ans pour les autres. Cela devrait conduire à un environnement plus transparent pour la gestion des résidus miniers, et devrait faciliter l'évaluation par les investisseurs de l'exposition au risque au niveau des entreprises et des actifs.

Engagement ESG dans la dette souveraine

L'année dernière, nous avons assisté à l'émergence de la prise en compte ESG dans notre dialogue avec les gouvernements en tant qu'investisseur en dette souveraine. En novembre 2020, les PRI – sous la direction du *PRI Sovereign Debt Advisory Committee*, dont nous sommes membres –, ont publié un article intitulé « Engagements ESG pour les investisseurs en dette souveraine ». Dans cet article, les investisseurs ont reconnu à quel point le rôle des détenteurs d'obligations souveraines était sous-estimé. En 2020, nous avons noué le dialogue avec les gouvernements d'Italie et d'Espagne avec pour objectif de sensibiliser leurs Trésors respectifs à la nécessaire intégration des considérations ESG dans leurs programmes de financement. Avec les responsables du

gouvernement espagnol, nous avons centré le dialogue sur la stratégie de décarbonation du pays et sur le marché du travail. Avec les responsables italiens, notre dialogue s'est concentré sur leurs projets d'émission d'obligations vertes comme outil de financement des efforts de décarbonation du pays.

Engagement sur les obligations vertes

Il est essentiel pour nous d'assurer un suivi des obligations vertes dans lesquelles nous investissons, et de veiller à ce que les promesses faites en termes d'utilisation des fonds et d'impact positif soient tenues. Nous échangeons avec les émetteurs dans le cadre de notre évaluation ex-post pour comprendre comment ils mesurent l'impact des projets ou activités sous-jacents financés par leurs obligations vertes. Nous leur prodiguons nos conseils pour améliorer la mesure ou l'impact si nécessaire. En 2020, nous avons ainsi réalisé 20 évaluations ex-post auprès d'émetteurs d'obligations vertes, qui ont répondu à nos attentes.

L'ÉGALITÉ ET LA CROISSANCE INCLUSIVE

Ce thème, qui constitue le troisième pilier de notre GSS, a été particulièrement mis en lumière en 2020. En effet, les inégalités sociales ont été exacerbées par les conséquences de la pandémie sur les travailleurs de première ligne, les communautés ethniques et d'autres populations vulnérables.

Nous collaborons avec une coalition de 10 investisseurs institutionnels qui représentent 4000 milliards de dollars d'encours, pour développer un programme de dialogue à destination des entreprises sur le thème de la résilience. Nous sommes convaincus que les leçons tirées de la pandémie nous permettront d'affronter l'avenir en meilleure position. Une série de questions est posée à une cinquantaine d'entreprises globales de différents secteurs pour initier un dialogue sur les éléments clés de la résilience, identifier et encourager les meilleures pratiques.

Notre stratégie, qui met l'accent sur la gestion des ressources humaines, comprend des questions allant de la supervision par le conseil d'administration de la gestion du capital humain aux questions sur l'allocation du capital, y compris la rémunération des dirigeants. Nous nous interrogeons également sur la façon dont les conseils d'administration évaluent la contribution de leur entreprise à la robustesse des principaux garde-fous sur lesquels elles s'appuient pour générer de la valeur à long terme, y compris la stabilité du climat et des écosystèmes, la solvabilité et l'intégrité de l'État, et un large accès aux soins de santé. Nous avons également initié un dialogue avec Amazon.com et Hilton Worldwide sur ces questions.

Un autre aspect crucial de ce thème est l'impôt sur les sociétés. L'évasion fiscale généralisée des entreprises – ou même l'apparition de pratiques fiscales agressives – nuit à la confiance en la fiscalité et, en fin de compte, à la résilience de la société dans son ensemble. Avec B Team, une initiative qui prône des pratiques commerciales plus centrées sur la durabilité, y compris des pratiques fiscales équitables et transparentes, nous avons participé à un appel informel avec des sociétés américaines pour discuter de ces questions. Nous avons également évoqué, lors de la Conférence internationale de lutte contre la corruption, l'importance pour les investisseurs de voir les entreprises établir des reportings fiscaux pays par pays.





Nos engagements en faveur des travailleurs les plus vulnérables sur les chaînes d'approvisionnement des entreprises se sont également poursuivis, notamment avec Broadcom, Microchip et Western Digital, pour encourager des politiques et des procédures plus solides afin de protéger les droits humains fondamentaux des travailleurs à l'échelle mondiale. Ces discussions ont été motivées par de faibles scores sur l'indicateur de « Know the Chain », qui classe les entreprises sur leurs poli-

tiques et procédures pour lutter contre le travail forcé dans leurs chaînes d'approvisionnement. L'un des principaux thèmes de ces discussions est le sort des travailleurs migrants, qui quittent leur pays pour travailler, et qui se retrouvent à devoir payer des « agences de recrutement ». Nous encourageons les entreprises à interdire ces frais de recrutement et à prendre des mesures pour faire en sorte que les travailleurs soient remboursés.

Nous sommes pleinement convaincus de l'importance de l'engagement collectif avec d'autres investisseurs institutionnels pour partager les meilleures pratiques, apprendre les uns des autres, combiner nos efforts et ainsi faire face aux principaux risques systémiques. Au cours de l'année, nous nous sommes régulièrement entretenus avec Ceres, les PRI, Interfaith Center on Corporate Responsibility, l'Investor Alliance for Human Rights et Human Capital Management Coalition. Nous avons également participé aux réunions du Council of Institutional Investors Corporate Governance Advisory Council et du Harvard Law School Institutional Investor Forum.

FOCUS SUR LA « GNI »

Notre Responsable Stewardship Amériques, Adam Kanzer, fait partie du comité de direction de l'Investor Alliance for Human Rights, et représente BNPP AM au conseil d'administration de la Global Network Initiative (GNI), qui vise à faire face aux menaces à la liberté d'expression et à la vie privée dans la sphère numérique. Au cours de l'année, la GNI a accueilli David Kaye, ancien rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, en tant que président indépendant, et plusieurs nouveaux membres, dont la Fondation Wikimedia et Line, la première entreprise asiatique à rejoindre l'organisation. Au total, la GNI représente 14 grandes entreprises de communication et de technologie de l'information, et plus de 50 membres universitaires, de la société civile et investisseurs.

VOTE PAR PROCURATION

Chaque année, nous révisons **notre politique de vote** afin de prendre en compte l'évolution des codes et des pratiques de gouvernance d'entreprise, ainsi que les enseignements tirés de notre propre expérience.

Pour la saison des votes 2020, nous avons modifié trois aspects de notre politique :

- nous avons intensifié nos attentes en matière de diversité des genres au sein des conseils d'administration des entreprises,
- nous avons introduit des règles concernant la durée et les termes du mandat des administrateurs,
- nous avons inscrit dans notre politique une limite à la durée du mandat des auditeurs.

STATISTIQUES DE VOTES 2020

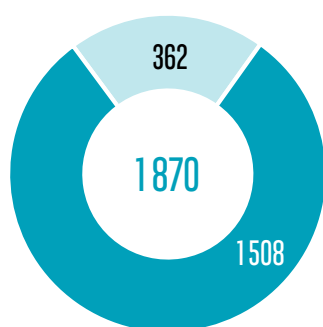
Nombre d'assemblées générales

	Total	Europe	Amérique du Nord	Japon	Autres
2020	1870	923	476	130	341
	100 %	49,4 %	25,5 %	7,0 %	18,2 %
2019	1758	827	450	121	360
	100 %	47,0 %	25,6 %	6,9 %	20,5 %
2018	1464	618	438	126	282
	100 %	42,2 %	29,9 %	8,6 %	19,3 %

Nombre d'assemblées générales lors desquelles nous avons voté

VOTÉ EN FAVEUR DE TOUS LES POINTS

20 %



VOTÉ CONTRE
OU ABSTENUS
SUR AU MOINS
UN POINT
80 %

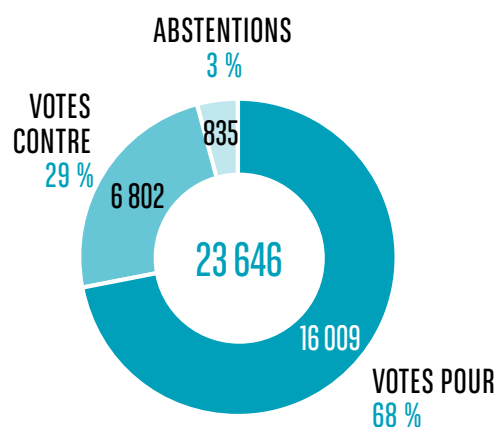
Taux d'abstention ou d'opposition



% de nominations rejetées



Nombre de résolutions votées



Il y a eu une forte augmentation de notre taux d'opposition qui est passé de 27,8 % en 2019 à 32,3 % en 2020, principalement en raison des changements dans notre politique de vote. Par ailleurs, nous avons continué de manifester notre désaccord quant aux rémunérations excessives et non justifiées des dirigeants (58 % d'opposition).

Nous avons pour politique de ne pas approuver les états financiers ni les rapports des administrateurs et des auditeurs d'entreprises si la société a commis de graves violations des Principes du Pacte Mondial des Nations Unies (dans certaines régions, nous n'approuverons pas le quitus au conseil d'administration et à la direction et la nomination du conseil). Il est à noter que, si nous excluons les sociétés que nous considérons comme contraires à ces Principes, nous

pourrions néanmoins avoir une exposition minimale via certains de nos ETF⁶.

En 2020, nous nous sommes opposés à 451 résolutions portant sur 66 sociétés, soit parce que nous considérons qu'elles étaient susceptibles de violer un ou plusieurs principes du Pacte Mondial des Nations Unies, soit parce qu'elles publiaient des informations sociales ou environnementales insuffisantes.

Nous ferons de même lorsqu'une entreprise ne communiquera pas convenablement sur son empreinte carbone (émissions Scope 1, 2 et 3, le cas échéant), ou ne communiquera ni ne soutiendra dialoguer de manière constructive sur sa stratégie pour atténuer et s'adapter aux changements climatiques ou sur sa stratégie de lobbying climatique.

Nous avons soutenu 94 % des résolutions d'actionnaires sur le changement climatique et déposé quatre résolutions sur le lobbying climatique (chez Chevron, Delta, United et Exxon).

Nous avons voté en faveur des résolutions d'actionnaires lorsqu'elles étaient conformes aux intérêts à long terme de la société. Cependant, nous nous sommes abstenus lorsque la résolution n'était pas pertinente pour la société ou si la demande était déjà appliquée, dans la pratique. Le détail de nos votes est à retrouver dans notre [rapport de vote 2020](#).

LES CONSÉQUENCES DE LA PANDÉMIE SUR LA DÉMOCRATIE ACTIONNAIRE

En 2020, la majorité des assemblées générales annuelles dans le monde se sont tenues à huis clos, sans la présence physique des actionnaires. Les sociétés ont adapté la manière dont les actionnaires peuvent exercer au mieux leurs droits : certaines ont utilisé des solutions digitales, mais sans interaction en direct avec les actionnaires (assemblée virtuelle), tandis que d'autres ont accepté plus d'interactions lors de l'assemblée générale (en acceptant des questions écrites ou en direct). À la suite de changements majeurs rendus possibles par l'adoption de législations d'urgence dans de nombreux pays en pleine pandémie de Covid-19, nous avons travaillé avec les émetteurs, les régulateurs et les actionnaires pour garantir que les assemblées générales puissent avoir lieu en 2020 en respectant des règles de base pour protéger les droits fondamentaux des actionnaires. Nous avons également joué un rôle actif pour développer avec l'ICGN un point de vue sur « [L'avenir des assemblées générales annuelles](#) » afin de fournir une vision et un guide de ce à quoi pourrait ressembler dans le futur les assemblées

générales. Malgré ces circonstances inédites, ce dispositif révisé n'a toutefois pas changé la manière dont BNPP AM, en tant qu'actionnaire actif, a analysé les résolutions et voté lors des AG 2020, tout en opérant un dialogue actif avec les sociétés tout au long de l'année. BNPP AM estime que les entreprises devraient recourir à une allocation de capital responsable – encore plus compte tenu de la pandémie de Covid-19 – qui ne compromette pas la stratégie long terme des entreprises et qui tienne compte des potentiels déséquilibres sociaux résultant de la crise. Nous avons ainsi recommandé aux entreprises de divulguer explicitement comment l'impact de la pandémie a été pris en compte et a affecté leurs décisions d'allocation de capital, leurs stratégies commerciales, leurs plans de développement durable, leurs salariés et autres parties prenantes au sens large. Nous avons voté contre les propositions de dividendes si les dividendes étaient jugés irresponsables : en 2020, nous nous sommes opposés à 8,7 % des propositions de dividendes (contre 2,7 % en 2019).

6. Pour en savoir plus, consultez nos politiques de [RBC](#) et de [vote](#).

UN EXAMEN ATTENTIF DE LA DIVERSITÉ AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

L'un de nos objectifs est d'encourager les entreprises à offrir de meilleures opportunités aux femmes.

Nous sommes convaincus qu'une plus grande diversité de genres au sein des conseils d'administration améliore l'efficacité de la gouvernance d'entreprise.

Depuis 2019, la politique de vote de BNPP AM contient une disposition explicite sur la féminisation des conseils d'administration, en vertu de laquelle nous nous opposons à tous les administrateurs masculins si aucune femme ne siège au conseil d'administration, dans le monde entier. Pour l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, à partir de 2020, nous avons renforcé notre politique de vote avec un seuil minimum de 30 % de femmes au conseil, et un vote systématique contre tous les administrateurs masculins si le conseil n'est pas au moins composé à 20 % de femmes. Sous certaines conditions, nous pourrions soutenir les candidats masculins dans des conseils d'administration ayant entre 20 % et 30 % de femmes, par exemple en cas d'augmentation significative par rapport aux années précédentes ou d'engagement de la société à atteindre le seuil de 30 % dans les deux ans.

Nous avons rejeté la nomination de 36 % des administrateurs proposés pour des raisons de déséquilibre entre les genres, contre 29 % en 2019.

Nous avons également sélectionné un petit nombre d'entreprises pour initier un dialogue sur cette question. Sur les 23 entreprises que nous avons contactées (12 en Europe et 11 en Amérique du Nord), nous avons poursuivi un dialogue nourri avec 14 d'entre elles, dont la moitié a accepté d'améliorer sa diversité de genre en amont de son assemblée générale. Ainsi, nous avons soutenu les élections au conseil d'administration de Segro Reit Plc, BT Group Plc, Logitech International et Comcast car elles ont atteint ou dépassé notre seuil de 30 % de femmes.

Nous avons reçu des réactions encourageantes – mais pas définitives – de la part de trois entreprises et nous continuons le dialogue avec elles. Nous avons voté contre les administrateurs masculins des neuf entreprises qui n'ont pas répondu à notre appel ou pour lesquelles nos requêtes n'ont pas abouti.

Notons qu'à partir de 2025, nous appliquerons un seuil de 40 % de femmes au conseil d'administration.

PROCESSUS

Nous entamons le dialogue avec les entreprises, soit de notre propre initiative, soit à la demande de l'émetteur, et nous nous concentrons généralement sur nos principales positions. L'objectif de ces échanges est triple :

- Communiquer notre politique de vote pour promouvoir les meilleures pratiques de gouvernance et de préparer les futures assemblées générales ;
- Obtenir un complément d'information sur des projets de résolutions ;
- Faire part de nos éventuelles réserves sur des résolutions contraires à notre politique de vote.

En 2020, nous avons eu 255 interactions avec 140 sociétés dans le cadre du dialogue lié aux votes aux assemblées générales, en augmentation par rapport à 2019 (201 interactions avec 123 sociétés).

Nous avons eu 39 engagements couronnés de succès (soit 27,7 % de nos interactions), en légère baisse par rapport à notre taux de 31,2 % en 2019. Cependant, certaines sociétés ne modifient pas leurs pratiques avant l'année suivante et peuvent donc ne pas être intégrées dans nos statistiques.

QU'EST-CE QU'UN SUCCÈS POUR NOUS ?

Nous considérons qu'un engagement lié au vote est couronné de succès si la société retire la proposition à laquelle nous nous opposons, ou si nous modifions notre vote en faveur de la proposition après une modification de la résolution de l'émetteur, ou si nous obtenons des informations supplémentaires.

39

engagements
couronnés
de succès

POLITIQUE PUBLIQUE

En septembre 2019, nous avons publié notre **Public Policy Stewardship Strategy on Sustainability for 2019-2020**. Notre stratégie décrit notre engagement vis-à-vis des politiques publiques concernant nos objectifs en matière de développement durable et au regard de l'agenda politique sur ces sujets. Nous avons notamment souligné notre soutien à l'obligation de publier des informations significatives sur le développement durable et au fait que la finance durable devienne une pratique courante pour tous les acteurs financiers.

Au cours de l'année 2020, BNPPAM a plaidé activement en faveur :

- d'une taxonomie de l'Union Européenne (UE) basée sur des données scientifiques, conforme à son objectif de parvenir à la neutralité carbone d'ici à 2050, qui apporte de la clarté au marché financier tout en contribuant à la collecte de fonds nécessaires pour financer la transition vers une économie neutre en carbone, durable et plus inclusive,

PLATEFORME EUROPÉENNE SUR LA FINANCE DURABLE

La Plateforme poursuivra l'élaboration de la taxonomie de l'UE – en ce qui concerne les critères de sélection technique des questions environnementales pour les activités qui ne sont pas encore couvertes par la taxonomie actuelle du climat et pour les quatre autres objectifs environnementaux. Elle formulera une recommandation formelle sur la question de savoir s'il convient ou non d'élargir la taxonomie pour couvrir les objectifs sociaux et les activités qui nuisent sensiblement à l'environnement. Elle « surveillera et fera rapport sur les flux de capitaux vers des investissements durables » et « conseillera la Commission sur la politique de financement durable plus largement ».

- d'une taxonomie européenne, et au-delà, qui encadre le financement de la transition et favorise la transparence des entreprises et des finances,
- d'un cadre mondial commun qui permettrait aux taxonomies régionales de coexister dans un marché financier mondialisé, et l'utilisation de la taxonomie de l'UE comme référence pour le développement d'autres taxonomies au regard de son avancée,
- de l'harmonisation des mesures environnementales et des méthodologies sous-jacentes, et de l'amélioration des rapports liés au développement durable, y compris l'expansion et le renforcement de la directive sur les rapports non financiers,
- de l'adoption de la TCFD par les entreprises et les États.

En octobre 2020, la Commission européenne (CE) a lancé la Plateforme de l'UE sur la finance durable en remplacement de son Groupe technique d'experts. BNP Paribas est l'une des trois institutions financières présentes au sein de la Plateforme à travers la nomination de notre Responsable Stewardship & Policy, Helena Viñes Fiestas, rapporteur du groupe de travail *data, usability and policy*, sur les données, l'utilisabilité et les politiques. Tout au long de l'année, nous avons directement répondu à la plupart des consultations lancées par la CE et les Autorités Européennes de Supervision. Nous avons également participé à de nombreux ateliers et événements organisés par les institutions de l'UE ainsi que par l'industrie.

Nos efforts pour développer une taxonomie ne se limitent pas à l'Europe. Par le biais de notre rôle sur la Plateforme, nous avons tenu des discussions avec des responsables latino-américains, américains et canadiens sur l'élaboration d'une taxonomie. Nous sommes également membres du Groupe de travail sur l'industrie de la finance verte (GFIT) de l'Autorité monétaire de Singapour (MAS), qui contribue à promouvoir les politiques et initiatives vertes. Par le biais de la GFIT, nous avons contribué à la rédaction d'un projet de taxonomie pour les institutions financières à Singapour afin d'identifier les activités pouvant

être considérées comme vertes ou en transition vers le vert, ainsi qu'à un guide pour aider les gestionnaires d'actifs, les banques et les assureurs à mettre en œuvre les directives sur la gestion des risques environnementaux.

Dans la région Asie-Pacifique, les gouvernements et les régulateurs sont restés actifs dans l'élaboration d'initiatives visant à permettre un écosystème financier durable. Par notre participation à plusieurs groupes de travail sur les politiques et la réglementation, nous continuons de plaider en faveur d'une convergence des définitions et des normes ESG, y compris

l'adoption des mesures et des principes qui sous-tendent la taxonomie de l'UE.

En 2020, un certain nombre d'initiatives politiques auxquelles nous avons participé se sont concrétisées. À la suite d'une consultation publique, le MAS a publié, en décembre 2020, des directives sur la gestion des risques environnementaux à l'intention des gestionnaires d'actifs, auxquelles nous avons contribué. Ces directives énoncent des pratiques saines en matière de gouvernance des gestionnaires d'actifs, de gestion des risques et de divulgation des risques environnementaux.

APPELER À UNE PLUS GRANDE ACTION SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

En 2020, plusieurs pays ont accru leurs ambitions climatiques. Le Japon et Hong Kong ont annoncé des objectifs de neutralité carbone d'ici à 2050, et la Chine d'ici à 2060. En Europe, la Commission européenne a présenté son plan d'objectifs climatiques 2030, qui indique comment l'UE réduira les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030.

BNPP AM, en tant que membre actif de l'IIGCC, a appelé la Commission européenne et les États membres de l'UE à relever l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'Europe afin d'assurer « au moins » une réduction de 55 % des émissions d'ici à 2030. Cela a été soutenu par la publication d'un nouveau rapport de l'IIGCC – « [Ambitious EU 2030 action essential for achieving net zero emissions](#) » – et d'un communiqué de presse auquel nous avons contribué. Une lettre appelant à un objectif de réduction d'au moins 55 % a été signée par les PDG de plus de 150 organisations et

présentée au vice-président exécutif de la Commission européenne, Frans Timmermans. En mai, BNPP AM a rejoint l'European Green Recovery Alliance, une initiative pour soutenir les « plans de transformation de relance » post-pandémie qui placent la lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité au centre de la politique économique de l'Europe. Dans une lettre commune, l'alliance demande que les efforts de relance se concentrent sur trois secteurs :

- la mise à niveau énergétique des logements, bâtiments et bureaux des secteurs public et privé,
- le développement de la mobilité décarbonée, des véhicules électriques, des infrastructures de mobilité douce et des transports publics,
- l'expansion et le stockage des énergies ou de la chaleur électrique renouvelables et décarbonées.

À Hong Kong, nous avons été invités à rejoindre le groupe d'experts techniques (TEG) de la Security and Futures Commission (SFC). Par l'intermédiaire du TEG, nous avons contribué au document de consultation de la SFC sur la gestion et la communication des risques liés au climat par les gérants de fonds, publié en octobre 2020. La SFC propose de modifier le *Fund Manager Code of Conduct* pour « exiger des gérants de fonds qu'ils prennent en considération les risques liés au climat dans leurs processus d'investissement

et de gestion des risques, ainsi que pour publier les informations appropriées afin de répondre à la demande croissante d'informations de la part des investisseurs sur les risques climatiques et lutter contre le greenwashing ».

Nous avons également contribué au développement de politiques, recommandations et cadres ESG en publiant un document de travail du Financial Services Development Council (FSDC) intitulé « Hong Kong – Developing into the Global ESG Investment Hub of Asia ». Le FSDC est un organe

consultatif multisecteurs qui a été créé par le gouvernement de Hong Kong en 2013 pour définir le développement stratégique de l'industrie locale des services financiers.

En reconnaissance de ces travaux, notre Responsable Stewardship pour l'Asie-Pacifique, Paul Milon, est devenu co-président du groupe de travail « Engagement & Policy » de l'Asia Investor Group on Climate Change (AIGCC).



3 Conduite responsable de l'entreprise

Quel que soit le lieu où elles opèrent, nous attendons des entreprises qu'elles respectent les principes fondamentaux énoncés dans le Pacte mondial des Nations Unies, notamment en ce qui concerne les droits humains, le droit du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Nous identifions, en vue d'un dialogue actif, les entreprises qui présentent des lacunes dans ces domaines et excluons celles qui violent les principes fondamentaux associés. Nous disposons également d'une série de politiques sectorielles qui définissent les conditions d'investissement dans des secteurs spécifiques, guidant nos critères de sélection ainsi que nos pratiques de dialogue actionnarial.



PASSER DE L'OPT-OUT À L'OPT-IN

En 2020, nous avons pris la décision d'appliquer par défaut notre Politique de Conduite Responsable de l'entreprise à tous nos nouveaux mandats à moins que le client ne décide du contraire (certains disposent en effet, de leur propre liste d'exclusion). Concernant nos mandats en cours, nos équipes ont lancé une campagne de sensibilisation pour encourager nos clients actuels à prendre conscience des avantages de notre approche et à opter pour le changement en appliquant notre politique. Nous avons ainsi eu des conversations constructives avec nos clients sur ces sujets et avons également pu en apprendre davantage sur leurs objectifs en matière de développement durable. C'est ainsi que fin mars 2021, alors que 57 % de nos clients avaient accepté le dialogue, nous étions encore en discussion avec 36 % d'entre eux.

PÉTROLE ET GAZ NON CONVENTIONNELS

En 2020, nous avons mis à jour notre Politique pétrole et gaz non conventionnels afin d'élargir la liste d'exclusion aux activités liées aux entreprises impliquées dans l'exploration, la production, le commerce et/ou la distribution par pipeline de pétrole ou de gaz de schiste, de sables bitumineux et de ressources pétrolières et gazières situées dans la région de l'Arctique.

ZOOM SUR LA TASK FORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES (TCFD)

Des informations précises et comparables sur les émissions de dioxyde de carbone des entreprises sont une condition préalable essentielle pour gérer efficacement les risques liés au climat. De nombreuses entreprises déclarent volontairement leurs émissions et d'autres informations sur le climat. Dans certaines juridictions, c'est obligatoire, mais cela tend à ne couvrir que les émissions de CO₂ directes et ne concerne que certains secteurs ; jusqu'à ne réclamer parfois aucune information standardisée dans les états financiers.

Les données liées au climat sont ainsi hétérogènes, limitées, parfois incohérentes et ne peuvent pas être comparées : les investisseurs ne peuvent donc pas les évaluer. Nous soutenons fermement l'avancée en matière de standards et de qualité qu'impliquerait la mise en œuvre des recommandations de la **Task Force on Climate related Financial Disclosures**, dont est membre notre responsable globale Sustainability, Jane Ambachtsheer, et nous présentons chaque année un compte rendu de nos activités liées au climat **à travers le rapport TCFD du Groupe BNP Paribas**.

NOTRE POLITIQUE DE CONDUITE RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE CONCERNE LES SECTEURS SUIVANTS



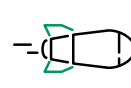
Agriculture



Amiante



Charbon



Armes
controversées



Sylviculture



Exploitation
minière



Production
d'énergie nucléaire



Huile de palme



Tabac



Pétrole et gaz non
conventionnels



Filtre basé sur les normes
(Pacte mondial des Nations Unies
et Principes directeurs de l'OCDE
pour les entreprises multinationales)

4 Les «3E»

Nous pensons qu'un monde meilleur est un monde dont le modèle économique inclut une transition Énergétique réussie, un monde respectueux de l'Environnement, plus Équitable et plus inclusif. Nos « 3E » sont les conditions préalables essentielles à ce modèle. Nous pensons également que les investisseurs institutionnels – y compris les gérants et les détenteurs d'actifs – ont la possibilité, voire l'obligation, de prendre des mesures pour contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et des objectifs de l'Accord de Paris.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Nous sommes convaincus que les entreprises positionnées pour répondre aux défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés surperformeront celles qui n'agissent pas ou, pire, qui aggravent la situation. Ces dernières seront de plus en plus exposées au risque d'avoir des actifs « échoués » et seront contraintes de réduire la valeur de leurs actifs. Pendant ce temps, alors que la croissance démographique stimule la demande de nourriture, d'eau et d'énergie, et provoque une augmentation des émissions de CO₂, de la production de déchets et de l'utilisation de l'eau, le marché des solutions pour répondre à ces besoins pourrait s'élever à des milliers de milliards de dollars par an et sera de plus en plus encouragé par les gouvernements. Autant d'opportunités pour les investisseurs cherchant à déployer des capitaux pour aider à lutter contre le changement climatique.



« Nous finançons des actifs réels qui fournissent un bien ou un service essentiel à la collectivité. Cela couvre des secteurs comme les énergies renouvelables, le numérique ou les transports qui répondent à un besoin d'énergie propre. Depuis 2017 nous avons financé 350 M€ d'actifs alignés avec notre approche ESG. Nous avons développé une taxonomie pour identifier ce qui est durable et ce qui ne l'est pas, et ainsi axé notre stratégie autour d'éléments concrets. »

Karen Azoulay

Responsable de la dette infrastructure

→ DÉCOUVREZ COMMENT KAREN AGIT EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

am.bnpparibas.com/investisseur-durable/fr/

THOUGHT LEADERSHIP

QUELLES TECHNOLOGIES POUR PARVENIR À LA NEUTRALITÉ CARBONE ?

Par Thibaud Clisson,
Analyste ESG en charge
de la thématique
changement climatique



« L'hydrogène vert et le captage du carbone constituent une part importante de la « relance verte » et des plans de lutte contre le changement climatique, mais leur déploiement devra être sensiblement accéléré pour que ces deux technologies atteignent leur vitesse de croisière. Le **rapport 2020 Energy Technology Perspectives** (ETP) souligne que les technologies requises pour atteindre environ 75 % des réductions d'émissions nécessaires afin de parvenir à la neutralité carbone ne sont pas encore arrivées à maturité. Il y est recommandé de déployer rapidement des financements à la fois publics et privés pour amener ces technologies à maturité.

L'opportunité est gigantesque : l'ETP estime que le développement de ces technologies et d'autres, comme la bioénergie, visant à décarboner l'aviation, le transport lourd de marchandises, les bâtiments et l'agriculture, nécessitera entre 1 000 et 2 000 milliards de dollars d'investissements par an. En mettant les bouchées doubles sur cet investissement, la neutralité carbone deviendra un objectif tout à fait réalisable. Nous avons les moyens d'y parvenir, mais il faudra redoubler d'efforts... »



LIRE L'INTÉGRALITÉ DE L'ARTICLE :

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Nous dépendons plus que jamais des ressources et des services écosystémiques naturels pour subvenir à nos besoins alimentaires, sanitaires et énergétiques. Or, nous assistons à l'affaiblissement de notre biodiversité et à la disparition de nombreuses espèces. Ce déclin s'est accéléré malgré des engagements politiques répétés. Raison pour laquelle de nombreuses voix s'élèvent aujourd'hui pour que soit mis sur pied un accord plus ambitieux en matière de biodiversité, similaire à l'Accord de Paris sur le climat. La prise de conscience de l'importance de la protection de la biodiversité fait émerger de plus en plus de questions autour de sujets tels que la déforestation, la provenance de nos aliments ou encore la qualité des sols.

Prenons l'exemple des océans, ils fournissent des services écosystémiques et des ressources qui sont essentiels à notre bien-être et à la prospérité de l'économie mondiale, mais la pérennité de ces services est aujourd'hui fortement menacée. Berceau d'emploi pour le tourisme ou l'éolien offshore, l'océan constitue également un formidable réservoir de biodiversité à préserver à tout prix pour maintenir notre sécurité alimentaire, notre santé ou encore pour protéger nos zones côtières. En capturant près de 30 % des émissions de CO₂ provenant des activités humaines, l'océan est aussi, l'un de nos meilleurs alliés dans la lutte contre le changement climatique.



Les investisseurs de long terme ont un rôle à jouer pour encourager les entreprises à réduire leur impact sur la biodiversité et leur demander davantage de transparence. »

Robert-Alexandre Poujade

Analyste ESG en charge de la thématique biodiversité

WWF RESPOND

BNPP AM a obtenu les meilleurs scores dans la plupart des modules de l'étude **WWF Respond** qui évalue la qualité de l'investissement durable des plus grands gérants d'actifs au monde.

QUEL EST LE RÔLE DE NOTRE INDUSTRIE LORSQUE LA NATURE EST EN CRISE ?

Par Adam Kanzer, Responsable Stewardship pour la zone Amériques



« Nous perdons de la biodiversité – le tissu même de la vie sur Terre – à un rythme alarmant. Selon l'évaluation scientifique la plus complète, “la diversité de la nature maintient la capacité de l'humanité à choisir des alternatives face à un avenir incertain”⁷. Nous serions de mauvais investisseurs si nous ne cherchions pas à préserver à long terme cette capacité de choisir des alternatives face à l'incertitude. Nous avons encore des opportunités à saisir pour construire l'avenir dont nos clients veulent et ont besoin, mais nos options s'amenuisent.

Extinctions déclenchées

Lorsque les abeilles et autres pollinisateurs d'insectes disparaissent, les oiseaux qui les mangent et les plantes qu'ils pollinisent disparaissent également. Ainsi, commence une réaction en chaîne avec de graves implications pour la santé des sols, la purification de l'eau, la régulation des nuisibles, des maladies et un large éventail d'autres services écosystémiques que ces espèces fournissent généreusement à l'humanité. Une étude récente a estimé la valeur économique de la pollinisation des insectes aux États-Unis à 34 milliards de dollars sur la base des données 2012. Mais le coût en termes de subsistance humaine et de nutrition est considérablement plus important. Il touche tous les secteurs de l'économie qui dépendent d'une main-d'œuvre saine et bien nourrie. Selon une estimation, le coût de la seule perte de pollinisateurs est supérieur à 500 milliards de dollars par an⁸.

Pour le Forum Économique Mondial, la moitié du PIB mondial est menacée par la perte de biodiversité.



Ces estimations sont crédibles et suffisamment importantes pour menacer la stabilité financière et notre capacité à continuer de générer des rendements durables pour nos clients. En tant que fiduciaires, nous avons l'obligation d'agir. »

Les investisseurs avertis sont à l'aise avec le risque, mais la biodiversité et les crises climatiques exigent une nouvelle terminologie. Tout comme le changement climatique, la perte de biodiversité est un processus continu, et non un potentiel événement dans un futur encore

lointain. Il y a beaucoup d'incertitudes quant à la façon dont ce processus pourrait se dérouler et à la portée considérable de ses impacts négatifs, mais il est tout à fait clair que continuer comme nous le faisons aujourd'hui nous conduira au désastre ; nous devons changer de cap.

L'effondrement des écosystèmes est déjà en cours, initié et animé par l'activité humaine. Il se déroule selon des processus biologiques et des interactions complexes entre les espèces, et non selon les lois de l'économie ou de l'analyse statistique. Une trop grande dépendance à l'égard de nos anciens modèles de gestion du risque pourrait masquer la véritable nature de la menace à laquelle nous sommes confrontés et le rôle moteur que nous y jouons.

Lorsque nous utilisons le terme “risque systémique” dans ce contexte, nous ne parlons pas seulement de menaces pour la stabilité financière ; nous parlons des dommages pour la société lorsque des systèmes essentiels d'aide à la vie sont endommagés ou déséquilibrés. Ce type de menace est particulièrement difficile à modéliser, avec un risque à la baisse potentiellement illimité.

La dégradation de la nature est un risque irréversible et d'une importance sans précédent. Il est difficile d'exagérer son ampleur. Tous les secteurs de l'économie sont confrontés à diverses formes de risques systémiques, car les écosystèmes endommagés et déstabilisés se traduisent par la sécheresse, la famine, la maladie et les inévitables migrations de masse et conflits qui accompagnent ces catastrophes inattendues, mais prévisibles. Pour y parvenir, les investisseurs doivent user de toute leur influence pour résoudre le problème, y compris d'un dialogue plus efficace avec les entreprises et d'un plaidoyer en faveur des politiques publiques.

Il y a là aussi une formidable opportunité. Parallèlement au passage à une économie à faible émission de carbone, la transition vers une économie mondiale en harmonie avec la nature représente l'opportunité d'investissement la plus significative de notre époque. Selon le Forum Économique Mondial, ces “voies positives” devraient apporter 10 000 milliards de dollars de valeur aux entreprises et créer 395 millions d'emplois d'ici à 2030. »



LIRE L'INTÉGRALITÉ DE L'ARTICLE :

7. The global assessment report on biodiversity and ecosystem services – IPBES – 2019

8. Bee Population Decline | Sustainability (osu.edu)



ÉGALITÉ ET CROISSANCE INCLUSIVE

Bien que les facteurs sociaux soient une composante extrêmement importante des scores ESG des entreprises, ils ont souvent été perçus comme secondaires. Cela peut s'expliquer en partie par la nature des indicateurs sociaux eux-mêmes, qui peuvent sembler moins tangibles ou difficiles à mesurer, notamment, de par des normes qui sont susceptibles de varier selon la région. Cependant, il en va de même pour les facteurs environnementaux et de gouvernance. C'est pourquoi nous continuons de favoriser l'accès et l'utilisation des données sur une gamme d'indicateurs sociaux – en intégrant des sujets plus traditionnels tels que la diversité des genres ou les normes du travail, mais aussi une analyse plus approfondie sur les pratiques commerciales capables de soutenir une croissance plus inclusive.



Les facteurs ESG vont devenir encore plus importants, en particulier les questions sociales, compte tenu des conséquences des mesures de confinement pendant la crise du Covid-19. »

Un client institutionnel aux Pays-Bas

THOUGHT LEADERSHIP

FOCUS SUR LE « S » – COMMENT LA TRANSPARENCE ET L'ACTION PEUVENT CONTRIBUER À LA DIVERSITÉ

Par Delphine Riou,
Analyste ESG en charge
de la thématique
croissance inclusive



« En plus de la pandémie de coronavirus, 2020 restera dans les mémoires comme l'année où les problèmes d'égalité se sont exacerbés. Alors que le Covid-19 se propageait dans le monde, les commentateurs ont de plus en plus noté les disparités sociales que la pandémie révélait. Les travailleurs clés – ceux qui sont chargés de maintenir l'économie en marche alors que les autorités étaient confrontées au virus – sont majoritairement issus de ménages à faibles revenus. Les personnes issues de minorités ethniques seraient exposées à un plus grand risque pour la santé du fait de la maladie. Les femmes et les minorités ont souffert de difficultés économiques plus graves alors que les pays se protégeaient et fermaient leurs portes. (...) »

Tout cela n'a fait que mettre en avant les problèmes d'égalité qui existaient déjà. Il y a un impératif moral et économique à s'attaquer à ces problèmes. Certaines études soulignent les avantages financiers de l'action, tandis que des recherches indiquent que les sociétés inégales constituent un obstacle à la croissance économique. Ne pas investir dans la mobilité sociale peut nuire à la fois aux rendements économiques et sociaux.

Il convient de souligner les risques – réputationnels et financiers – pour les entreprises qui ne respectent pas leurs engagements en matière de diversité. Ceux-ci sont mis en évidence non seulement par les récentes critiques bien rapportées de la culture interne et des progrès en matière de diversité dans certaines organisations, mais également par une tendance à des litiges entre parties prenantes contre des entreprises qui ne donnent pas suite à leurs engagements en matière de diversité par des actions concrètes. »



LIRE L'INTÉGRALITÉ DE L'ARTICLE :



BNPP AM nous a mandatés en juin 2020 pour mener une enquête afin de mieux comprendre les impacts de la pandémie de Covid-19 sur l'attitude des investisseurs européens vis-à-vis des critères ESG, y compris les considérations sociales, dans leur approche d'investissement. Notre étude de marché souligne l'ampleur du changement de perception des considérations sociales.

Dans l'ensemble, près d'un quart des répondants ont déclaré que les critères ESG étaient devenus «davantage prioritaires/plus importants» à la suite de la crise. L'importance des trois facteurs ESG s'est largement accrue depuis le début de la crise, et tout particulièrement pour les critères sociaux, estimés comme «extrêmement/très importants» par 70 % des répondants, soit une augmentation

de + 20 points de pourcentage par rapport à avant la crise, comblant l'écart sur les facteurs Environnementaux (en hausse de 11 points de pourcentage, à 74 %) et de Gouvernance (en hausse de quatre points de pourcentage, à 76 %).

La crise Covid-19 a clairement entraîné un changement de perception des investisseurs à l'égard des facteurs sociaux, qui sont désormais largement considérés comme ayant un impact critique et positif sur la création de valeur à long terme et l'atténuation du risque. Elle a également mis en évidence l'interconnexion entre la manière dont les entreprises abordent les questions sociales, telles que le traitement des employés ou la lutte contre les inégalités et leur stratégie de développement durable à long terme. »

Mark Buckley

Relationship Director, Greenwich Associates

CHIFFRES CLÉS

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUÊTE

79%

des répondants citent les facteurs sociaux comme ayant un impact positif sur la performance d'investissement à long terme et la gestion des risques

23%

déclarent que les critères ESG sont devenus «davantage prioritaires/plus importants» à la suite de la crise

5 Durable+

Notre gamme Durable+ intègre les quatre piliers fondamentaux de notre approche durable en y ajoutant : les stratégies « ESG renforcé » qui regroupent les fonds multi-facteurs, best-in-class et les fonds labélisés ; les stratégies « thématiques », pour investir dans les entreprises qui fournissent des produits et services offrant des solutions concrètes aux défis environnementaux et/ou sociaux et, enfin, les stratégies « à impact » pour générer, en plus de la performance financière, un impact environnemental et/ou social intentionnel, positif et mesurable.



NOS SOLUTIONS D'ÉPARGNE DURABLE

À travers nos solutions d'investissement, nous contribuons aux projets à long terme de nos clients tout en agissant sur le climat, la protection de l'environnement, l'égalité et la croissance inclusive.

LEADER DE L'ISR ET DE L'INVESTISSEMENT THÉMATIQUE DURABLE EN EUROPE

Avec 20 Md€ d'actifs sur des fonds thématiques durables, BNPP AM est le premier acteur du marché européen⁹. De même, avec plus de 85 Md€ d'encours labélisés en France et en Belgique, BNP Paribas Asset Management confirme sa position de leader de l'ISR sur le marché européen.

Alors que le marché de l'ISR est en pleine expansion avec des investisseurs de plus en plus désireux de prendre davantage en compte les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, BNPP AM poursuit la labélisation de ses gammes et obtient une labélisation ISR pour 25 nouveaux fonds et 10 ETF supplémentaires. Au 31 décembre 2020, BNPP AM comptait 119 fonds labélisés ISR.

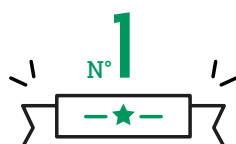


En 2020, le nombre de fonds labélisés ISR en Europe a fortement augmenté, témoignant de l'engouement général pour ces investissements qui permettent de concilier performance financière et développement durable. »

Béatrice Verger
Responsable du développement ISR

92

Md€
encours
de la gamme
Durable+



**en France et en Belgique
(en termes d'encours labélisés ISR)**

9. Source : Morningstar, données BNPP AM 28/02/2021 hors fonds indiciels et n'incluant que les stratégies thématiques durables.

UN FONDS ENVIRONNEMENTAL D'ACTIONS THÉMATIQUES LONG/SHORT

Avec la stratégie EARTH, BNP Paribas Asset Management innove encore en faveur de la transition énergétique. L'équipe prend des positions longues dans les entreprises les plus prometteuses et innovantes du monde entier sur les marchés de l'énergie, des matériaux, de l'agriculture et de l'industrie, qui apportent des solutions aux défis de la transition environnementale. Ces allocations sont associées à des positions courtes sur des sociétés présentant des modèles d'activité non durables ou technologiquement inférieurs et vulnérables au risque de transition. Ces positions courtes utilisées à la fois pour couvrir les positions longues et pour générer de la superperformance, ont un impact positif en augmentant le coût du capital pour les entreprises qui ne parviennent pas à relever les défis environnementaux.



Un rapport de gestion en matière de développement durable est produit tous les trimestres, incluant l'empreinte des émissions, des déchets et de l'eau. Le rapport intégrera également l'impact positif par unité d'investissement des émissions, de l'utilisation de l'eau et de la production de déchets évités. »

Edward Lees

Co-responsable des stratégies environnementales

SUCCÈS : NOTRE STRATÉGIE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DÉPASSE LES 1,5 MD € D'ACTIFS SOUS GESTION

Dans un contexte de sensibilisation croissante des investisseurs aux questions environnementales, la stratégie a vu une demande accrue de la part de clients désireux de tirer parti des opportunités offertes par les entreprises participant à la transition énergétique. Cette demande est également observée dans la gamme plus large de fonds thématiques gérés activement par BNPP AM.



Cette stratégie investit dans les opportunités de transition énergétique découlant de l'augmentation de la demande d'énergie, de l'évolution du mix énergétique et de la nécessité de trouver des solutions efficaces en matière d'énergie pour faire face au changement climatique. »

Ulrik Fugmann

Co-responsable des stratégies environnementales

Encours
thématiques
durables 2020

20 MDE

Notre gamme
Durable+

150
fonds

UN ETF POUR CONTRIBUER À L'ÉCONOMIE BLEUE

Après le premier ETF sur l'économie circulaire en 2019, BNPP AM a lancé en 2020 le premier ETF sur la thématique de l'économie bleue qui investit dans des entreprises susceptibles de saisir les opportunités offertes par l'utilisation durable des ressources océaniques en faveur de la croissance économique, de l'amélioration des revenus et des emplois, et de la santé des écosystèmes océaniques.

RÉCOMPENSE

Nous avons été distingués par les « Trophées de la Finance Responsable » pour le fonds Climate Impact, un prix français décerné aux meilleurs fonds alliant démarche ISR et performances.



« Notre ETF réplique l'indice ECPI Global ESG Blue Economy, un indice pondéré offrant une exposition à 50 grandes capitalisations sélectionnées pour leur participation durable dans l'économie bleue. L'indice est conforme à l'Objectif de Développement Durable 14 des Nations Unies sur « La vie aquatique. »

Isabelle Bourcier

Responsable des gestions quantitative
et indicelle de BNPP AM

→ DÉCOUVREZ COMMENT ISABELLE AGIT EN
FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

am.bnpparibas.com/investisseur-durable/fr/

MULTI-FACTEURS OBLIGATAIRES : MISE EN PLACE D'UN MÉCANISME DE RÉDUCTION DE 50 % DE L'EMPREINTE CARBONE

Deux de nos fonds obligataires multifactoriels déjà labélisés ISR en France appliquent désormais un objectif supplémentaire visant à diviser par deux leur empreinte carbone par rapport à leur indice de référence, sur la base des données d'émissions de CO₂, scope 1 et 2. Avec l'intégration claire et quantifiable de critères ESG et de décarbonation au sein de ces fonds multi-facteurs, BNPP AM est l'un des premiers asset managers à pouvoir proposer une gamme aussi complète couvrant les principaux marchés actions et crédit.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les objectifs de développement durable (ODD) décrivent une feuille de route universelle pour offrir un avenir durable à tous en relevant les défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui, de la pauvreté au changement climatique en passant par les inégalités ou la paix et la justice. Les ODD rédigés par les gouvernements sont utilisés comme cadre par les investisseurs pour comprendre dans quelle mesure leurs investissements ont un impact sur l'économie. La mesure de l'impact des ODD est un domaine d'intérêt croissant pour nous. Nous sommes l'un des signataires fondateurs des « Operating Principles for Impact Management » et avons publié dans ce cadre notre premier reporting en 2020.



Mesurer l'impact est toujours un défi et l'absence de norme industrielle fait de "l'impact washing" une réelle préoccupation. Cette année, nous avons commencé à étudier les solutions de fournisseurs de données en vue d'évaluer la contribution de nos fonds aux ODD, faciliter la construction et le reporting d'impact du portefeuille. »

Bérénice Lasfargues

Analyste ESG en charge de la thématique des ODD

L'IMPACT SOCIAL DE NOS STRATÉGIES D'INVESTISSEMENTS SOLIDAIRES

BNP Paribas Asset Management développe et gère des fonds d'épargne solidaire depuis plus de 15 ans. Cette gamme de fonds solidaires de près de trois milliards d'euros d'encours permet à ses clients d'investir une partie de leur épargne dans des structures de l'économie sociale et solidaire rigoureusement sélectionnées par notre équipe d'experts selon une méthodologie propre.

BNPP AM est investi auprès de 27 associations et entreprises solidaires qui accompagnent les populations les plus précaires sur les problématiques de l'emploi, de l'accès au logement, de la dépendance ou encore de l'accès à la santé.

En 2020, c'est 21 M€ qui ont été investis contribuant ainsi au développement de leurs impacts sociaux et/ou environnementaux.

2,8

Md€
d'encours
sur des fonds
solidaires

ACCOMPAGNER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE PENDANT LA CRISE

En 2020, la pandémie a touché de plein fouet les acteurs de cette économie qui agissent en première ligne auprès des plus démunis. Très rapidement, nos équipes se sont mobilisées pour accompagner au mieux nos structures partenaires durant cette période, à travers un accompagnement dédié et des solutions adaptées.

BNPP AM a également tenu à soutenir et à mettre en lumière, notamment sur les réseaux sociaux, les initiatives de ses partenaires, qui n'ont pas manqué de ressources ni d'idées pour continuer à être aux côtés de leurs bénéficiaires dans un contexte inédit.

150

Md€
d'investissements
solidaires



27

Partenaires
solidaires

Ces entreprises solidaires font preuve d'une exceptionnelle capacité à agir, à innover et à rebondir. Il est indispensable d'accompagner et d'accélérer la reprise de leurs activités : en tant qu'investisseur engagé, nous avons appelé l'ensemble des acteurs – investisseurs et financeurs – de l'économie sociale et solidaire à se coordonner pour continuer à les soutenir. »

Marie-Geneviève Loys-Carreiras

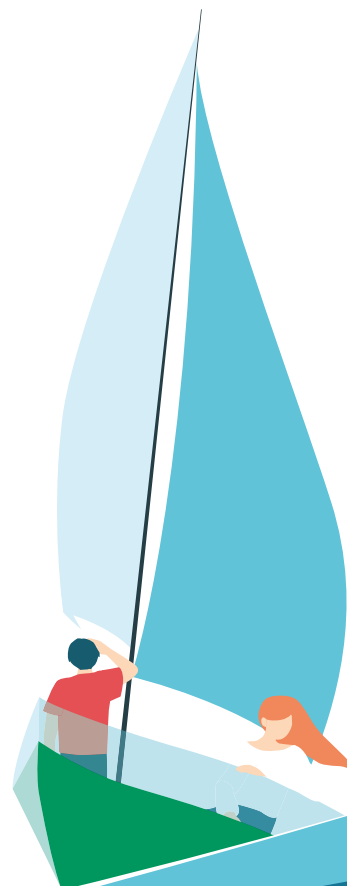
Responsable des Investissements Solidaires de BNPP AM

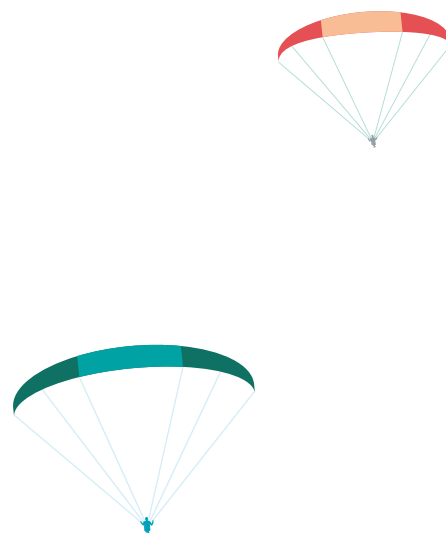


La crise nous donne l'occasion de repenser notre activité, de nous réinventer. Il est temps de ne plus voir l'insertion par l'activité économique comme un secteur à part, mais de prendre la mesure de ce modèle inclusif et d'en faire un modèle d'entrepreneuriat. »

Laurent Laïk

PDG du Groupe La Varappe





6 Notre démarche RSE

Pour parvenir à l'excellence, il est essentiel de passer de la parole aux actes. En tant qu'asset manager durable, nos pratiques et nos reportings doivent égaler, voire dépasser, les standards que nous attendons des entités dans lesquelles nous investissons. Nous intégrons ainsi le développement durable dans nos activités opérationnelles et citoyennes avec pour priorités : l'égalité femme/homme au sein de nos effectifs, la réduction de nos déchets et de nos émissions de CO₂ ainsi que l'inclusion des jeunes.





En tant qu'employeur, BNPP AM met l'accent mis sur la responsabilité sociale de l'entreprise et son rôle dans la construction d'une culture du développement durable auprès de nos équipes. Nous nous efforçons également de minimiser l'écart entre ce que nous demandons aux entreprises dans lesquelles nous investissons et ce que nous faisons en interne. Nous voulons être exemplaires ! »

Chris Ouellette
Responsable RSE

RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS

Nous nous sommes engagés à aligner nos portefeuilles d'investissement sur une trajectoire conforme aux objectifs de l'Accord de Paris et nous prévoyons de faire de même avec nos émissions opérationnelles. Au sein du Groupe, nous les compensons déjà depuis 2017 en faisant appel à des partenaires de confiance, tel que ClimateSeed. Lancé officiellement en 2018 par BNP Paribas, **ClimateSeed** dispose d'une plateforme numérique qui propose une large gamme de projets de haute qualité liés au reboisement, à la conservation des forêts, à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables, ainsi qu'à la gestion de l'eau et des déchets dans plus de 20 pays. En tant qu'entreprise sociale, ClimateSeed réinvestit tous ses bénéfices dans des programmes éducatifs, le développement de projets et des solutions technologiques pour lutter contre le changement climatique. La consommation énergétique de nos bâtiments, les voyages d'affaires et la consommation de papier ont fortement diminué en 2020 en raison de la pandémie, et nous comptons maintenir certaines de ces nouvelles habitudes alors que nous entrons progressivement dans un monde post-pandémique.

RECYCLER NOTRE MATÉRIEL INFORMATIQUE

En 2019, **BNP Paribas a noué une alliance avec 3stepIT** pour l'aider à conduire sa démarche de recyclage du matériel informatique. 3stepIT utilise les principes de l'économie circulaire dans son approche et trouve de nouveaux usages pour plus de 97 % des équipements qui lui sont confiés. Le reste, généralement défectueux, est recyclé de façon responsable via des partenaires de recyclage certifiés ISO 14001. BNPP AM recourt à 3stepIT en France, où plus de la moitié de ses effectifs sont situés.



L'utilisation de BNP Paribas 3stepIT en France nous a aidés à éliminer les déchets associés à l'informatique et ce faisant, à réduire nos émissions et notre impact sur l'environnement. »

Fatia-Fatma Balit
Responsable adjointe IT

ENVOYER ZÉRO DÉCHET EN DÉCHARGE

En 2019, nous avons réalisé un audit des déchets de nos bureaux parisiens qui accueillent la moitié de nos effectifs globaux. Les résultats montrent que nous recyclons 35 % de nos déchets. Un premier indicateur essentiel et formateur dans l'atteinte de notre objectif de long terme : 100 % de déchets recyclés.

En 2020, nous avons créé un conseil « Mission Zéro » qui réunit les principales parties prenantes pour nous aider à atteindre cet objectif. Ce conseil, qui se réunit trimestriellement, rassemble nos gérants immobiliers, nos sociétés de nettoyage en entreprise, nos prestataires de transport de déchets et la société de services de restauration qui gère notamment les installations de la cafétéria au sein de notre siège social. Ensemble, nous avons mis en œuvre les recommandations de notre audit des déchets pour la première année. Dans le contexte de la pandémie, nous avons été confrontés à des défis sur certains de nos sites en raison de l'absence de nos collaborateurs en période de confinement mais nous sommes globalement satisfaits de nos progrès.

Quelques réalisations 2020 :

- le lancement d'une campagne de communication auprès des collaborateurs dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets,
- les signatures d'un partenariat avec SmartWorld en Belgique pour récupérer nos smartphones professionnels afin de les reconditionner en vue d'une seconde vie, et avec Nespresso pour le recyclage des capsules utilisées par nos collaborateurs sur sites mais aussi celles de leur consommation personnelle,
- l'équipement de notre bureau de Hong Kong de poubelles de tri mutualisées, qui s'est accompagné d'une campagne de sensibilisation au recyclage.



« À Hong Kong, BNP Paribas Asset Management nous fournit des boîtes de déjeuner, des couverts et des sacs réutilisables. Je pense qu'il s'agit d'une excellente initiative prise par la société, car j'estime qu'ensemble, nous pouvons et devons avoir un impact positif. »

Jessica Tea
Investment Specialist

→ DÉCOUVREZ COMMENT JESSICA AGIT EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

am.bnpparibas.com/investisseur-durable/fr/

GROWING GREEN

Notre bureau de Singapour a organisé un événement virtuel avec les salariés et leurs enfants, en collaboration avec Bollywood Veggies, une ferme biologique et respectueuse de la planète située à la campagne et qui pratique l'agriculture durable, et Bollywood Adventures, une start-up locale qui rend l'agriculture et les exploitations agricoles accessibles aux urbains de tout âge. Après une visite guidée virtuelle à 360° et une présentation des variétés de légumes, fruits et fleurs cultivés dans l'exploitation, les équipes ont été invitées à concevoir un terrarium.

DIVERSITÉ & INCLUSION : ENSEMBLE MENONS LE CHANGEMENT

Il est essentiel de comprendre l'importance de la diversité des origines, des expériences de vie et des cultures au sein de nos équipes. S'engager en faveur de la diversité nous permet de mieux répondre aux besoins de nos clients et de favoriser un lieu de travail inclusif et performant. La diversité favorise la créativité, une meilleure prise de décision, stimule l'innovation et enrichit notre panel de talents. La diversité et l'inclusion sont une priorité stratégique pour BNPP AM et l'égalité des genres est une pierre angulaire de notre programme de diversité.

Au cours des trois dernières années, nous avons progressé en matière de diversité femmes/hommes. Alors que seulement 15 % des femmes occupaient un poste d'encadrement supérieur en 2017, elles représentent aujourd'hui 28 % de ces effectifs. Par ailleurs, nous avons dépassé notre ambition de 30 % de femmes dans les conseils d'administration de BNPP AM : nous avons atteint 38 % contre 21 % en 2018. Et, nous avons réévalué notre ambition afin d'atteindre la parité rapidement.

Parmi les autres réalisations de l'année :

- le recrutement d'un responsable de la diversité et de l'inclusion pour développer et mettre en œuvre notre approche globale,
- l'organisation d'ateliers et de webinaires sur les questions de diversité et d'inclusion,
- l'obligation pour tous les collaborateurs de suivre une formation sur les biais inconscients,
- le lancement de PRIDE@AM, un réseau de collaborateurs pour soutenir la communauté LGBT+.

BNPP AM AUSTRALIA S'ASSOCIE À FINANCIAL EXECUTIVE WOMEN (FEW)

Financial Executive Women, qui milite pour l'évolution de carrière des femmes dans les services financiers, propose une plateforme digitale communautaire aux femmes désireuses d'avoir accès à des réseaux de pairs. Cette plateforme leur permet un accès à du tutorat et à divers outils qui contribueront chaque jour au développement de leur carrière. FEW propose également le « Career Advocacy Program ». Conçu spécifiquement pour les membres de FEW, ce programme leur permet d'obtenir des conseils et un soutien des plus hauts dirigeants du secteur financier qui veulent faire avancer les choses.

En parallèle, le « FEW Good Men » offre aux membres ayant un profil senior, le soutien et l'expérience des « good men » du secteur financier par le biais du Career Advocacy Program. David Grybas, CEO Australia, John Jardim, Head of Institutional Distribution Australia et James Langlands, Head of Wholesale Distribution Australia ont tous rejoint ce programme.

En Australie, les femmes représentent plus de 50 % de l'équipe de BNP Paribas Asset Management, et 40 % des postes de direction.



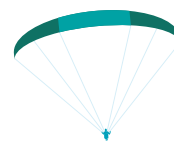
« Avec plus de 70 nationalités parmi nos effectifs et de multiples cultures qui travaillent ensemble, la diversité que nous avons dans cette entreprise est exceptionnelle. Je crois sincèrement que la diversité est cruciale si nous voulons innover efficacement et représenter la diversité des clients que nous servons. Je pense que nous allons encore accélérer dans l'avenir. C'est comme si nous préparions la prochaine génération d'acteurs de la gestion d'actifs avec de nouvelles perspectives. Je suis heureuse de faire partie de ce changement. »

Monica Marzinotto

Responsable des spécialistes investissement en Dette privée & Actifs réels

→ DÉCOUVREZ COMMENT MONICA AGIT EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

am.bnpparibas.com/investisseur-durable/fr/



AIDER LES JEUNES À SURMONTER LES OBSTACLES VERS LE SUCCÈS

Notre objectif est d'aider les jeunes à surmonter les barrières systémiques pour réussir. Cela implique de les accompagner pour qu'ils gagnent en confiance à travers du mentorat et acquièrent de l'expérience professionnelle via des stages. Nous menons de nombreuses actions de bénévolat et concentrons une bonne partie d'entre elles sur le soutien à notre jeunesse.

NOUVEAU PARTENARIAT AVEC LONDON YOUTH

Nous participons au programme « Headstart Action » qui vise à inspirer des jeunes à travers la rencontre de professionnels et à travers des stages qui apportent compétences, expérience et contacts. BNPP AM accueillera cinq stagiaires dans ses bureaux de Londres au cours de l'été 2021 par le biais de ce programme.

MENTORAT DIGITAL

Notre équipe locale s'est associée à la **Financial Industry Collective Outreach (FINCO)**, une initiative lancée en Malaisie par les institutions financières, pour fournir aux enfants et aux jeunes défavorisés conseils et outils dont ils ont besoin pour réussir. Dans le contexte de la pandémie, nos collaborateurs bénévoles se sont adaptés en participant à des programmes de tutorat virtuels via WhatsApp, pour aider des lycéens à rédiger des CV adaptés aux emplois auxquels ils souhaitent postuler. Des rencontres avec des femmes dirigeantes inspirantes ont également été organisées pour encourager les étudiants à croire en leurs rêves de carrière.

LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Cette période très particulière du confinement a mis en lumière la fracture numérique entre les différents territoires de France. Face à cette situation, six collaborateurs de BNPP AM se sont associés, combinant leurs compétences et leur réseau, pour lancer l'initiative Save My School Life afin de réduire le risque d'échec scolaire causé par un accès limité aux équipements numériques. Nous avons financièrement soutenu cette initiative en la reliant à un challenge interne autour de l'informatique et de la sécurité des données. Pour chaque collaborateur relevant le défi, BNPP AM faisait un don à Save My School Life. La mobilisation des salariés a permis de financer tablettes, ordinateurs portables et imprimantes pour équiper les élèves de primaire et de collège dans deux écoles de banlieue parisienne.

LUXEMBOURG : DES COLLABORATEURS MOBILISÉS

Nos équipes juridiques s'engagent dans la durée pour soutenir les communautés dans lesquelles nous opérons. Au Luxembourg, elles ont notamment œuvré auprès de réfugiés afin de leur fournir des informations sur leurs droits, notamment dans le cadre du droit du travail, de l'entrepreneuriat et des droits des femmes et LGBTQ.

L'un de nos employés a été pendant un an le mentor d'un jeune réfugié arrivé d'Afghanistan dans le cadre du **programme de mentoring Léieren & Savoir**, tandis qu'un autre a travaillé avec **MicroLux**, l'institution de micro-financement luxembourgeoise, pour dispenser une formation juridique aux micro-entrepreneurs.

Nos équipes participent également au programme **Jonk Entrepreneuren**, qui encourage les lycéens et étudiants à créer leur propre mini-entreprise. Dans ce cadre, l'un de nos collaborateurs s'est engagé pour un an auprès de trois jeunes femmes qui ont pour projet de démocratiser l'installation de distributeurs de produits hygiéniques féminins dans les écoles et les entreprises du Luxembourg.

BÉNÉVOLAT@AM

Avec notre longue tradition d'action de bénévolat au sein de notre entreprise, nous avons évidemment soutenu l'initiative 1MillionHours2Help du Groupe BNP Paribas (un million d'heures de bénévolat par an) et avons adapté nos initiatives alors que la crise sanitaire accélérât les besoins en bénévoles.



#1MillionHours2Help



Nous passons beaucoup de temps au travail et il peut être facile d'oublier qu'il y a des gens dans la société qui sont beaucoup moins chanceux que nous. Je ne veux pas perdre cela de vue et, en même temps, je veux avoir une vie professionnelle et personnelle avec du sens. En me portant volontaire, je transmets une partie de mes connaissances et de mon énergie tout en aidant d'autres personnes à construire des fondations plus solides dans leur vie. J'encourage tout le monde à le faire car on en retire une grande satisfaction. »

Guillaume Debauxe

Fund Legal Officer, BNP Paribas Asset Management, Luxembourg



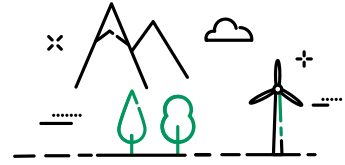
DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

BÂTIMENT PÉRIMÈTRE MONDE

	2018	2019	2020
CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE (EN MILLIONS DE KWH)	14,8	14,5	9,3
ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE (EN TEQCO ₂)	2059	2078	1384

DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS MONDE

	2018	2019	2020
DISTANCE (EN MILLIONS DE KM)	22,9	19,8	6
ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE (EN TEQCO ₂)	3554	2911	909



Le Groupe BNP Paribas, qui comprend les activités opérationnelles de BNPP AM, est neutre en carbone depuis 2017.

DONNÉES SOCIALES

Effectifs

	2018	2019	2020
ETP*			
CDI	2 537	2 384	2 322
CDD	81	54	43
EFFECTIFS JV	671	691	702
TOTAL	3 289	3 129	3 067

*Équivalent temps plein

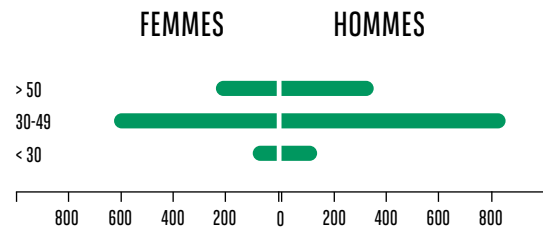


FEMMES
42 %



HOMMES
58 %

L'âge moyen chez BNPP AM est de **44 ans**



Par zone géographique



**AMÉRIQUE
LATINE**
5,5 %

**AMÉRIQUE
DU NORD**
4,1 %



**EUROPE
(sauf France)**
25,9 %

FRANCE
32 %



**EUROPE DE L'EST
MOYEN-ORIENT
& AFRIQUE**
0,7 %

**ASIE-
PACIFIQUE**
30 %

Nombre d'heures de formation*

2020	13 100
2019	12 238
2018	14 092

Nombre de collaborateurs formés*

2020	676
2019	640
2018	731

*Périmètre Unité Économique et Sociale (UES) BNPP AM France

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit,
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) des instruments financiers, où une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question.

Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question. Cette documentation est disponible sur le site web.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.bnpparibas-am.com.

Suivez-nous :  @bnppam_com

 BNP Paribas Asset Management

 BNPPAM

 www.bnpparibas-am.com



La version numérique de ce document est conforme aux normes pour l'accessibilité des contenus du Web, les WCAG 2.1, et certifié ISO 14289-1. Son ergonomie permet aux personnes handicapées moteurs de naviguer à travers ce PDF à l'aide de commandes clavier. Accessible aux personnes déficientes visuelles, il a été balisé de façon à être retranscrit vocalement par les lecteurs d'écran, dans son intégralité, et ce à partir de n'importe quel support informatique.

Version e-accessible par  ipedis



Jullet 2021 - BNP Paribas Asset Management - Département Marque & Communication / TBWA Corporate / Tous droits réservés / Illustrations - Alice Yun Zhu / crédits photo - Thibault Sipal, Michael Blann, Studio Thisthishis HK, Studio 20twelve KL, Guillaume Blanchon



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'investisseur
durable d'un
monde qui change